



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



SOMMAIRE

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

▶ Le mot du président	3
▶ 2024 en images	4
▶ Les 14 communes	6
▶ Les élus communautaires	7
▶ Ressources Humaines	11
▶ Finances 2024	12

LA 3CMA, UNE INTERCOMMUNALITÉ DYNAMIQUE ET INNOVANTE

18

▶ Travaux	19
▶ Commerce	20
▶ Agriculture - Économie	21
▶ Habitat	22
▶ Urbanisme	24

LA 3CMA, UNE DESTINATION TOURISTIQUE ATTRACTIVE

26

▶ Tourisme	27
▶ Activités de Pleine Nature	28
▶ Centre nautique	29

LA 3CMA, UNE INTERCOMMUNALITÉ SOLIDAIRE ET PROCHE DE SES HABITANTS

30

▶ Enfance	31
▶ Jeunesse	34
▶ CISPDP	36
▶ Action Sociale	37
▶ Communication	40
▶ Informatique	41

LA 3CMA, UNE INTERCOMMUNALITÉ SENSIBLE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

42

▶ Mobilité	43
▶ Environnement	44
▶ Eau	45



LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année 2024 s'achève et laissez-moi vous adresser tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2025.

La « 3CMA » est aujourd'hui une entité que vous connaissez bien sur le territoire !

*Nous sommes une intercommunalité de services et de projets, que nous voulons la plus proche de ses habitants et de ses entreprises.
Nos services publics doivent être là « pour vous » !*

L'année 2025 sera marquée par un contexte budgétaire difficile au niveau national, c'est un fait ! Nos services publics se doivent d'être bien gérés, efficaces et utiles. C'est ce à quoi nous nous attachons, avec mes collègues élus et agents, depuis plusieurs mois désormais.

De la naissance au grand âge, nous sommes présents, avec nos services, pour vous accompagner, tout au long de votre vie.

Vous découvrirez dans ce rapport d'activités le bilan de nos actions et les projets que nous espérons mener à leurs termes.

Ici ou là, nous pouvons encore améliorer notre action, et poursuivre le développement du territoire qui nous est cher.

Mais il faut toujours veiller à rendre ces services durables : durables pour l'environnement, mais aussi durables dans le temps, c'est-à-dire avec des coûts maîtrisés et avec des bases juridiques solides.

Je compte sur vous pour participer à notre action intercommunale : nous sommes à votre service, et pouvons vous accompagner.

Un problème, une question, une idée ?

Contactez-nous : contact@3cma73.com ; 04 79 83 07 20 ; et sur notre site internet et nos réseaux sociaux !

Jean-Paul MARGUERON
Président de la Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan

2024 EN IMAGES



80 ans de la libération au service Jeunesse.



Challenge mobilité.



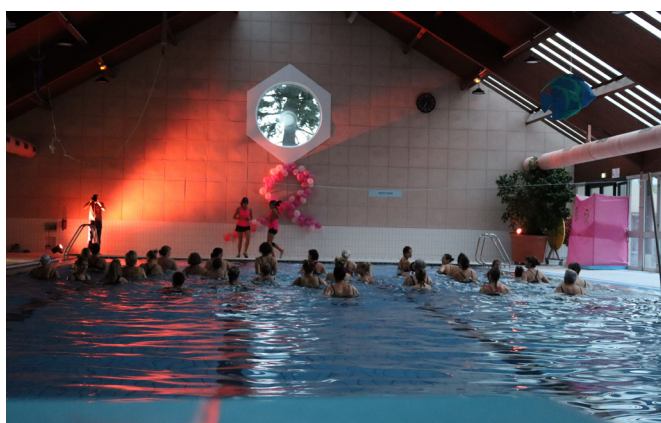
Soirée «Les Harmonies en rose» au profit d'Octobre Rose.



Installation de consignes à vélos sécurisées.



Participation à la Cyclofréjus.



Soirée «Aquarose» au Centre Nautique au profit de la lutte contre le cancer du sein.



Départ du Tour de France 2024 à Saint-Jean-de-Maurienne.



Balisage des sentiers de trail.



Inauguration du nouveau véhicule de portage de repas.



Les emplois jeunes de l'été dans les services de la 3CMA.



2^{ème} édition des Marchés du Terroir.



Les animations estivales dans les accueils de loisirs.



Kermesse à la résidence Bonne Nouvelle.

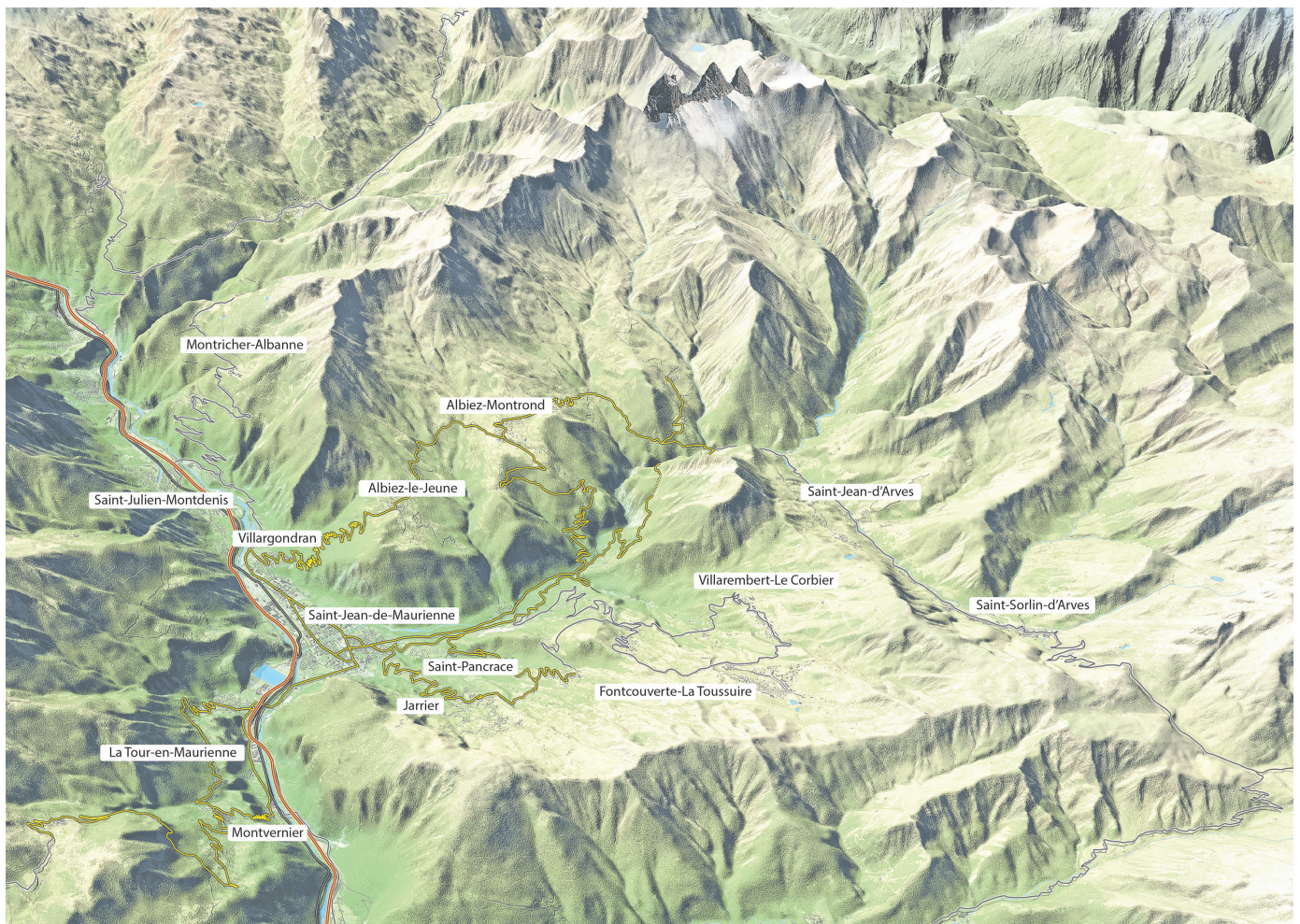


Travaux au Lac Blanc.



80^{ème} anniversaire de la Libération.

LES 14 COMMUNES



▶ **ALBIEZ-LE-JEUNE**
144 habitants

▶ **ALBIEZ-MONTROND**
366 habitants

▶ **FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE**
481 habitants

▶ **JARRIER**
499 habitants

▶ **LA TOUR-EN-MAURIENNE**
1087 habitants

▶ **MONTRICHER-ALBANNE**
477 habitants

▶ **MONTVERNIER**
235 habitants

▶ **SAINT-JEAN-D'ARVES**
270 habitants

▶ **SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE**
7536 habitants

▶ **SAINT-JULIEN-MONTDENIS**
1549 habitants

▶ **SAINT-PANCRACE**
304 habitants

▶ **SAINT-SORLIN-D'ARVES**
348 habitants

▶ **VILLAREMBERT-LE CORBIER**
247 habitants

▶ **VILLARGONDAN**
819 habitants

Source : statistiques-locales.insee.fr

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil Communautaire regroupe 41 élus issus des 14 communes de la 3CMA et se compose d'un bureau et de conseillers communautaires. Le Conseil Communautaire, à travers ses délibérations, gère les affaires de la 3CMA.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau prépare et exécute les décisions du Conseil Communautaire, avec l'appui des services.

PRÉSIDENT



**Jean-Paul
MARGUERON**

*1^{er} Adjoint au Maire de
Saint-Jean-de-Maurienne*

VICE-PRÉSIDENTS



Françoise COSTA
Tourisme, sentiers et
fonctionnement du Centre
Nautique

*Adjointe au Maire de
Saint-Jean-de-Maurienne*



Eric VAILLAUT
Economie, agriculture et
techniques de l'information
et de la communication
(TIC)

*Conseiller Municipal
à Jarrier*



Marie-Paule GRANGE
Développement social
du territoire et mise
en cohérence des
politiques d'action sociale
avec l'ensemble des
compétences de la 3CMA.
Vice-Présidente du CIAS

*Conseillère Municipale à
Saint-Jean-de-Maurienne*



Danielle BOCHET
Enfance, jeunesse et
ressources humaines

*Maire déléguée
d'Hermillon
(La Tour-en-Maurienne)*



Sophie VERNEY
Urbanisme,
PLUi-HD et habitat

*Maire de
Montricher-Albanne,
Conseillère départementale
au Département de la Savoie*



Florian PERNET
Environnement,
mobilité

*Adjoint au Maire
d'Albiez-le-Jeune*



Sophie MONNOIS
Travaux, accessibilité,
suivi des bâtiments
communautaires,
gens du voyage

*Adjointe au Maire
de Saint-Pancrace*



Martine MASSON
Commerce, revitalisation
des centres bourgs

*Adjointe au Maire
de Saint-Julien-Montdenis*

EN 2024, LE BUREAU S'EST RÉUNI **9** FOIS.



LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

ALBIEZ-LE-JEUNE (1 délégué)

- PERNET Florian
- GACHET Edith (suppléante)

ALBIEZ-MONTROND (1 délégué)

- MOLLARET Alain (suppléant)

FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE (2 délégués)

- COVAREL Bernard
- DOMPNIER Pascal

LA TOUR-EN-MAURIENNE (3 délégués)

- DURBET Yves
- BOCHET Danielle
- NORAZ Alain

JARRIER (2 délégués)

- CHARVIN Colette
- VAILLAUT Eric

MONTRICHER-ALBANNE (2 déléguées)

- VERNEY Sophie
- EDMOND Marielle

MONTVERNIER (1 délégué)

- CROSAZ Daniel
- JUSOT Thierry (suppléant)

SAINT-JEAN-D'ARVES (1 déléguée)

- HUSTACHE Christiane
- ARLAUD Marielle (suppléante)

VILLAREMBERT - LE CORBIER (1 délégué)

- FONTAINE Patrice
- DUVERNEY-GUICHARD Jean-Noël (suppléant)

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (18 délégués)

- ROLLET Philippe
- MARGUERON Jean-Paul
- COSTA Françoise
- DUVERNEY-PRÊT Gisèle
- DUFRENEY Jean-Marc
- VARNIER Nathalie
- DA COSTA Daniel
- GRANGE Marie-Paule
- MOREAU Alain
- VIGIER Josiane
- JACON Dominique
- CECILLE Nadine
- FRAISSARD Christian
- FAUJOUR Eric
- DAUCHY Marie
- MANGANO Mario
- BONARD Michel
- SPAGNOL Clarisse
- OUSTRY Pascale

SAINT-JULIEN-MONTDENIS (4 délégués)

- ROVASIO François
- MASSON Martine
- VARESANO José
- LEFEVRE Franck

SAINT-PANCRACE (1 délégué)

- MONNOIS Sophie
- MESCAM Jean-Michel (suppléant)

SAINT-SORLIN-D'ARVES (1 délégué)

- BAUDRAY Fabrice
- DIDIER Guy (suppléant)

VILLARGONDRAN (2 délégués)

- JAMEN Pascal
- ROSSI Philippe

EN 2024, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE S'EST RÉUNI **11** FOIS.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions thématiques sont chargées, en lien avec les services, de préparer, d'étudier et d'instruire les décisions qui seront soumises au Conseil Communautaire.

Au regard des enjeux et des différents champs de compétences de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, en lien avec les domaines d'intervention des vice-présidences, les commissions thématiques suivantes ont été créées. Le rôle des commissions est de proposer des projets et des décisions au Conseil Communautaire.

MOBILITÉ

Florian PERNET (vice-président de la commission), Nathalie VARNIER, Fabien DAMASCENO-SOBRAL, Marielle EDMOND, Eric DAVID, Thierry JUSOT, Pierre PERSONNET, Richard DOMPNIER, Sophie MONNOIS, Fabrice BAUDRAY, Stéphane TRUCHET, Josiane GIACOMINI, Philippe FALQUET, Alain DOMINJON, Alain NORAZ, Philippe ROSSI, Clarisse SPAGNOL, Jean-François ROYER, Patrice FONTAINE, Franck LEFEVRE, François ROVASIO

ENVIRONNEMENT

Florian PERNET (vice-président de la commission), Nathalie VARNIER, Fabien DAMASCENO-SOBRAL, Marielle EDMOND, Jean-Marie VALET, Pierre PERSONNET, Sophie MONNOIS, Alfred GORRÉ, Thomas TARAVEL, Franck LEFEVRE, Fabrice BOUDEAUX, Josiane VIGIER, Clarisse SPAGNOL, Pierre MILLE

EAU ET ASSAINISSEMENT

Philippe ROLLET, François ROVASIO, Yves DURBET, Sophie VERNEY, Jean-Marie VALET, Eric VAILLAUT, Fabrice BAUDRAY, Frédéric CHARPIN, Daniel CROSAZ, Michel BRUNET, Patrice FONTAINE, Franck LEFEVRE, Roger BLANC-COQUAND, Bernard COVAREL, Sophie MONNOIS, Marc PICTON, Marc ARNAUD, Gilbert DERRIER

COMMERCE, REVITALISATION DES CENTRES BOURGS

Martine MASSON (vice-présidente de la commission), Françoise COSTA, Christian FRAISSARD, Marie DAUCHY, José VARESANO, François ROVASIO, Emmanuelle CHAIX, Sophie MONNOIS, Alfred GORRÉ, Michel BONARD, Mario MANGANO, Clarisse SPAGNOL, Patrice FONTAINE, Christophe BALMAIN, Nadine CECILLE

URBANISME, HABITAT

Sophie VERNEY (vice-présidente de la commission), Josiane VIGIER, Alain MOREAU, Bernard MILLE, Josiane GIAGOMINI, Denis JULLIARD, Jean-Marie VALET, Alain MOLLARET, Fabrice BAUDRAY, Alfred GORRÉ, Jean-Noël DUVERNEY-GUICHARD, Michel BONARD, Stéphane TRUCHET, Christophe VALLOIRE, Philippe FALQUET, Alain DOMINJON, Alain NORAZ, Marielle ARLAUD, Hervé CROSAZ, Jean-François ROYER, Philippe ROSSI, Jean-Yves BOUVET, Pierre PERSONNET

SENTIERS DE RANDONNÉE

Françoise COSTA (vice-présidente de la commission), Jean-Marc DUFRENEY, Eric FAUJOUR, François ROVASIO, Philippe FALQUET, Bernard JULLIARD, Sandrine CORDAT, Alain MOLLARET, Serge MICHEL, Brigitte VIOLA, Eric DAVID, Thierry JUSOT, Alain DUSSUD, Florian PERNET, Anne-Marie PICOT, Josiane VIGIER, Bernard COVAREL, Nathalie VARNIER, Fabrice BAUDRAY, Philippe CHAIX

TRAVAUX, ACCESSIBILITÉ, SUIVI DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES, GENS DU VOYAGE

Sophie MONNOIS (vice-présidente de la commission), Bernard MILLE, José VARESANO, Michel LEFEVER, Jean-Marie VALET, Alain MOREAU, Jean-François ROYER, Fabrice BAUDRAY, Marc ARNAUD, Patrice FONTAINE

AGRICULTURE

Eric VAILLAUT (vice-président de la commission), Philippe ROSSAT, Denis JULLIARD, Guy DIDIER, Sophie MONNOIS, Sébastien DURAZ, Morgane POUGHEON, Louis ABEL-ALARY, Jean-Philippe VIALLET, Noémie MAURETTE, Vincent CROSAZ-CARILLON, Noémie DELCELLIER-GENIEZ

ÉCONOMIE, TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

ÉCONOMIE : Eric VAILLAUT (vice-président de la commission), Jean-Michel MESCAM, Yves DURBET, Frédérique ROULET, Dominique JACON, Éric FAUJOUR, Christian FRAISSARD, Bernard MILLE, Michel BONARD, José VARESANO, Gaëtane DAULIACH, Sophie VERNEY

TIC : Éric VAILLAUT (vice-président de la commission), Jean-Michel MESCAM, Dominique JACON, Philippe ROSSI, Guillaume TROCHET, Thierry CARON, Cyril BIZEL-BIZELLOT

COMMUNICATION

Josiane VIGIER, Daniel DA COSTA, Nelly CHAIN, Mario MANGANO, Fabrice BAUDRAY, Patrice FONTAINE, Gaëtane DAULIACH, Josiane VIGIER



L'ÉQUIPE DE DIRECTION

DOMINIQUE ASSIER

Directeur général des services

COLETTE NORAZ

Responsable des ressources humaines

MYRIAM DOMPNIER

Responsable du secrétariat général

STÉPHANIE PERCEVAL

Responsable finances – comptabilité

MARIELLE BOURGOIN

Chargée de mission habitat

MARIE-PIERRE CLEVY

Technicienne transports

ALAIN ARDUIN

Responsable du centre nautique

CHLOÉ LESPAGNOL

Responsable du CISP

PATRICK SOYER

Chargé du développement économique, des technologies de l'information et de la communication, de la gestion de l'espace

CÉLIA CORONEL

Responsable du service urbanisme

GUILLAUME ALBRIEUX

Responsable Adjoint du service eau / Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

RACHEL RECHON-REGUET

Responsable de l'unité juridique, du foncier et des assurances

ROMARIC ANDRE

Directeur du pôle Aménagement Études Projets (service mutualisé ville de Saint-Jean-de-Maurienne / 3CMA)

FRANCE BARBE

Responsable du service communication et Maurienne TV

ÉGLANTINE AMEVET

Responsable du service communication

FRÉDÉRIC DAVANZO

Responsable du service informatique

ALEXANDRA AMRHEIN

Responsable de la commande publique

ADELINE VOISIN

Directrice du centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

JULIE DECORTE

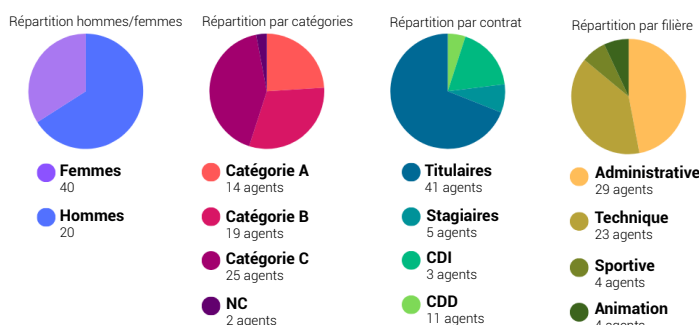
Directrice de l'office de tourisme intercommunal Montagnicimes

RESSOURCES HUMAINES 3CMA / CIAS

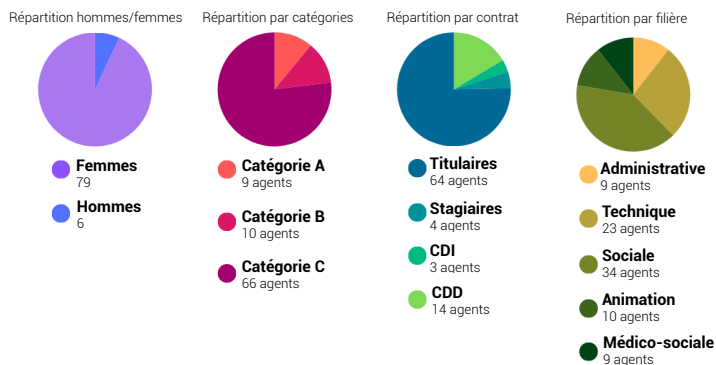
TEMPS FORTS 2024

- ▶ Passage en M57 au 1er janvier 2024 avec imputation automatique des comptes en analytique.
- ▶ Déploiement de la dématérialisation des bulletins de paie.
- ▶ Création d'un règlement E.P.I (Équipement de Protection Individuelle) et vêtements de travail (dotation, renouvellement, port).
- ▶ Mise en place de formations spécifiques : Sensibilisation aux risques routiers et aux risques chimiques.

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan compte 60 agents permanents au 1^{er} décembre 2024, travaillant dans les 15 services communautaires.



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale compte 85 agents permanents (au 1^{er} décembre 2024).



3CMA

- ▶ 10 agents recrutés (nouveaux postes et remplacements)
- ▶ 1 contrat Volontariat Territorial en Administration
- ▶ 2 contrats d'apprentissage
- ▶ 3 saisonniers, 13 emplois jeunes de l'été
- ▶ 17 stagiaires
- ▶ 148 jours de formation
- ▶ Budget personnel : 3 070 110 €
- ▶ 248 arrêtés et contrats

CIAS

- ▶ 31 agents recrutés (nouveaux postes et remplacements)
- ▶ 2 saisonniers
- ▶ 14 stagiaires (écoles)
- ▶ 185 jours de formation
- ▶ Budget personnel : 3 524 144 €
- ▶ 413 arrêtés et contrats

PROJETS 2025

- ▶ Refonte du RIFSEEP.
- ▶ Mise en place de l'astreinte d'exploitation au service de l'eau.
- ▶ Travail sur les contrats et les participations à la complémentaire santé et prévoyance.
- ▶ Mise en place d'une formation « Incendie ».
- ▶ Organisation d'un séminaire intercommunal sur la prévention au travail.

LE MOT DE DANIELLE BOCHET

Vice-présidente chargée des Ressources Humaines

Cette année, je souhaite mettre en valeur les « jeunes » accueillis au sein de la collectivité.

Dans ce contexte, des stagiaires d'écoles viennent effectuer des périodes d'observation du milieu professionnel durant leur parcours scolaire, ou réalisent des missions dans le cadre de leurs études. Cette année quatre stagiaires ont recensé les chalets d'alpage sur le territoire et deux stagiaires ont réalisé le générique de l'émission « la place du village » pour Maurienne TV.

Des « jobs d'été » sont proposés aux lycéens ou étudiants de plus de 18 ans. Ils y vivent souvent leurs premières expériences professionnelles. Pendant l'été, ils renforcent les équipes en place, tout comme les saisonniers du centre nautique.

La 3CMA contribue à l'intégration sociale et professionnelle des jeunes à travers différents dispositifs dont le Volontariat Territorial en Administration et l'alternance. Elle souhaite accorder une attention particulière à ces actions fortes en faveur de l'insertion professionnelle. Deux contrats sont en cours, l'un au sein du service informatique et l'autre à la communication et plus particulièrement à Maurienne TV. La collectivité recherche encore un alternant pour le service Juridique Foncier Assurances.

Je tiens à souligner l'investissement des agents auprès de ces jeunes, en toutes circonstances, pour les accompagner, développer leurs compétences et promouvoir l'image de la collectivité.

Tout cela s'inscrit dans une politique ambitieuse et volontariste de la 3CMA pour son implication auprès des jeunes.

SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

- ▶ 72 agents (paie et carrière)
- ▶ 272 arrêtés et contrats

FINANCES 2024

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN DISPOSE DE CINQ BUDGETS

1. Un budget principal
2. Un budget annexe locations immobilières dédié à l'immobilier d'entreprises, assujetti à la TVA
3. Un budget annexe mobilité
4. Un budget Eau potable assujetti à la TVA regroupant les modes de gestion Eau en Gestion Directe et Eau en Délégation de Service Public
5. Un budget Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

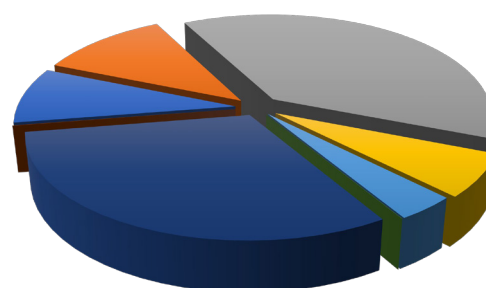
Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 pour les Budget principal et Budget annexe Locations immobilières.

BUDGET PRINCIPAL 2024 AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES

► FONCTIONNEMENT : 29 363 948,42 €

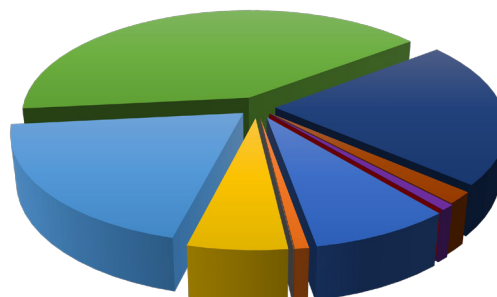
DÉPENSES

	MONTANT
Charges à caractère général	2 559 773,10 €
Charges de personnel et frais assimilés	3 281 850,26 €
Atténuations de produits	11 327 313,26 €
Virement à la section d'investissement	1 935 951,17 €
Dotations aux amortissements	1 104 514,41 €
Autres charges de gestion courante	9 138 846,22 €
Charges financières	4 100,00 €
Charges spécifiques	11 600,00 €



RECETTES

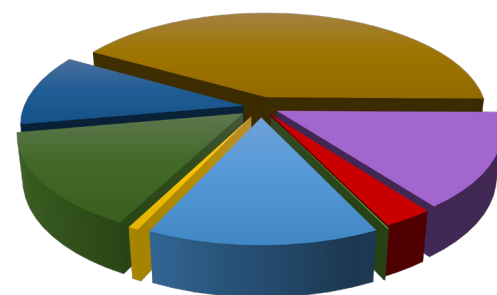
	MONTANT
Excédent antérieur reporté	2 452 496,72 €
Atténuations de charges	246 357,66 €
Opérations d'ordre entre sections	7 143,34 €
Produits des services	1 721 451,68 €
Impôts et taxes	5 695 816,00 €
Fiscalité locale	12 110 482,98 €
Dotations et participations	6 367 177,00 €
Remboursement avances par le Budget annexe Locations	514 392,34 €
Autres produits de gestion courante	248 325,90 €
Produits financiers	304,80 €
Produits spécifiques	0,00 €



► INVESTISSEMENT : 7 539 749,64 €

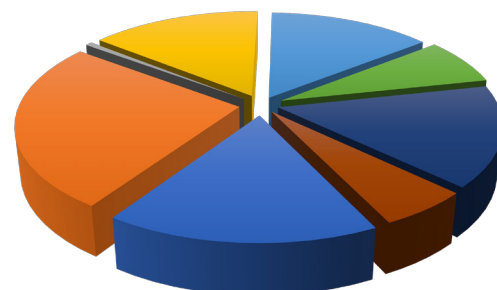
DÉPENSES

	MONTANT
Opérations d'ordre entre sections	7 143,34 €
Opérations patrimoniales	1 057 975,20 €
Emprunts et dettes assimilées	48 000,00 €
Immobilisations incorporelles	1 102 485,20 €
Subventions d'équipement versées	838 059,10 €
Immobilisations corporelles	3 159 559,28 €
Immobilisations en cours	1 096 370,20 €
Autres immobilisations financières	230 157,32 €



RECETTES

	MONTANT
Excédent antérieur reporté	1 257 371,14 €
Virement de la section de fonctionnement	1 935 951,17 €
Produits des cessions	43 980,00 €
Dotations aux amortissements	1 104 514,41 €
Opérations patrimoniales	1 057 975,20 €
Dotations, fonds divers et réserves	544 139,20 €
Subventions d'investissement reçues	1 166 209,20 €
Autres immobilisations financières	429 609,32 €



BUDGET ANNEXE 2024 LOCATIONS IMMOBILIÈRES (Montants HT) avec décisions modificatives

► FONCTIONNEMENT : 1 335 285,27 €

DÉPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	48 065,00 €
Virement à la section d'investissement	685 294,56 €
Dotations aux amortissements	74 533,37 €
Remboursement avances au Budget principal	514 392,34 €
Autres charges de gestion courante	5 000,00 €
Charges spécifiques	8 000,00 €

RECETTES	MONTANT
Excédent antérieur reporté	99 327,45 €
Opérations d'ordre entre sections	43 281,00 €
Produits des services	32 312,00 €
Autres produits de gestion courante	1 160 364,82 €

► INVESTISSEMENT : 992 738,83 €

DÉPENSES	MONTANT
Opérations d'ordre entre sections	43 281,00 €
Dépôts de garantie	4 000,00 €
Remboursement avances au Budget principal	429 609,32 €
Immobilisations incorporelles	12 000,00 €
Immobilisations corporelles	491 550,00 €
Travaux pour le compte de tiers	12 298,51 €

RECETTES	MONTANT
Solde d'exécution reporté	102 965,57 €
Virement de la section de fonctionnement	685 294,56 €
Dotations aux amortissements	74 533,37 €
Emprunts et dettes assimilées	12 527,33 €
Travaux pour le compte de tiers	117 418,00 €

BUDGET ANNEXE 2024 MOBILITÉ avec décisions modificatives

► EXPLOITATION : 790 936,85 €

DÉPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	33 950,00 €
Virement à la section d'investissement	868,00 €
Dotations aux amortissements	28 818,85 €
Subvention forfaitaire d'exploitation	689 881,63 €
Subventions d'équipement	6 800,00 €
Charges exceptionnelles	30 618,37 €

RECETTES	MONTANT
Excédent antérieur reporté	512,17 €
Opérations d'ordre entre sections	40 330,24 €
Transport de voyageurs	323,17 €
Subvention d'exploitation (Région)	730 00,00 €
Subvention du budget principal	16 371,27 €
Forfait post-stationnement	1 000,00 €
Compensation financière exploitation LR Les Karellis	2 400,00 €

► INVESTISSEMENT : 363 824,25 €

DÉPENSES	MONTANT
Opérations d'ordre entre sections	40 330,24 €
Remboursement prêt AOM	7 807,00 €
Immobilisations corporelles	315 687,01 €

RECETTES	MONTANT
Excédent antérieur reporté	249 886,92 €
Virement de la section de fonctionnement	868,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	6 580,48 €
Dotations aux amortissements	28 818,85 €
Subvention d'investissement (Région)	56 400,00 €
Subvention d'investissement (autres)	21 270,00 €

BUDGET 2024 EAU POTABLE (Montants HT) avec décisions modificatives

► EXPLOITATION : 1 890 736,10 €

- Eau général : 206 282,48 €
- Eau en Délégation du Service Public (DSP) : 681 080,52 €
- Eau en Gestion Directe (Régie) : 1 003 373,10 €

DÉPENSES	EAU GÉNÉRAL	EAU DSP	EAU RÉGIE	TOTAL
Charges à caractère général	- €	282 944,00 €	347 095,62 €	630 039,62 €
Charges de personnel et frais assimilés	- €	101 500,00 €	228 549,79 €	330 049,79 €
Virement à la section d'investissement	206 282,48 €	- €	- €	206 282,48 €
Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	- €	- €	85 119,00 €	85 119,00 €
Dotations aux amortissements	- €	218 886,52 €	243 885,48 €	462 772,00 €
Autres charges de gestion courante	- €	2 750,00 €	27 423,21 €	30 173,21 €
Charges financières (intérêts)	- €	75 000,00 €	61 300,00 €	136 300,00 €
Charges exceptionnelles	- €	- €	8 000,00 €	8 000,00 €
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	- €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €

RECETTES	EAU GÉNÉRAL	EAU DSP	EAU RÉGIE	TOTAL
Excédent antérieur reporté	97 199,14 €	- €	- €	97 199,14 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	- €	67 476,53 €	37 296,00 €	104 772,53 €
Ventes d'eau aux abonnés	- €	750 000,00 €	854 858,75 €	1 604 858,75 €
Redevance pour pollution d'origine domestique	- €	- €	73 950,00 €	73 950,00 €
Remboursements de frais par les budgets DSP et SPANC	- €	- €	9 955,68 €	9 955,68 €
Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	0,00 €
Produits exceptionnels	- €	- €	- €	0,00 €

► INVESTISSEMENT : 2 189 104,87 €

- Eau général : 611 302,84 €
- Eau en Délégation du Service Public (DSP) : 762 540,31 €
- Eau en Gestion Directe (Régie) : 815 261,72 €

DÉPENSES	EAU GÉNÉRAL	EAU DSP	EAU RÉGIE	TOTAL
Déficit antérieur reporté	564 790,84 €	- €	- €	564 790,84 €
Subventions d'investissement reversées	46 512,00 €	- €	- €	46 512,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	- €	67 476,53 €	37 296,00 €	104 772,53 €
Emprunts	- €	309 373,83 €	175 702,00 €	485 075,83 €
Immobilisations incorporelles	- €	274 189,95 €	186 804,43 €	460 994,38 €
Immobilisations corporelles	- €	111 500,00 €	394 838,63 €	506 338,63 €
Immobilisations en cours	- €	- €	20 620,66 €	20 620,66 €

RECETTES	EAU GÉNÉRAL	EAU DSP	EAU RÉGIE	TOTAL
Solde d'exécution reporté	689 973,45 €	- €	- €	689 973,45 €
Virement de la section d'exploitation	206 282,48 €	- €	- €	206 282,48 €
Dotations aux amortissements	- €	218 886,52 €	243 885,48 €	462 772,00 €
Subventions d'investissement	46 512,00 €	425 810,00 €	112 993,00 €	585 315,00 €
Emprunts	244 761,94 €	- €	- €	244 761,94 €

BUDGET 2024 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF avec décisions modificatives

► EXPLOITATION : 38 811,99 €

DÉPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	11 596,07 €
Charges de personnel et frais assimilés	20 650,00 €
Virement à la section d'investissement	1 400,00 €
Dotations aux amortissements	1 325,92 €
Autres charges de gestion courante	3 480,00 €
Charges exceptionnelles	360,00 €

RECETTES	MONTANT
Excédent antérieur reporté	975,86 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	1 400,00 €
Redevances	11 373,21 €
Subvention du budget principal	25 000,00 €
Produits exceptionnels	62,92 €

► INVESTISSEMENT : 51 644,91 €

DÉPENSES	MONTANT
Opérations d'ordre de transfert entre section	1 400,00 €
Subventions d'investissement	26 826,00 €
Immobilisations incorporelles	17 364,00 €
Immobilisations corporelles	2 054,91 €
Opérations pour le compte de tiers	4 000,00 €

RECETTES	MONTANT
Excédent antérieur reporté	6 799,99 €
Virement de la section de fonctionnement	1 400,00 €
Dotations aux amortissements	1 325,92 €
Dotations, fonds divers et réserves	50,00 €
Subventions d'investissement	42 069,00 €

LES REVERSEMENTS COMPENSATOIRES ET SOLIDAIRES EN 2024

1. L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION

L'attribution de compensation est au cœur de la relation financière entre communes et intercommunalité en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Elle a pour finalité de garantir une neutralité budgétaire des transferts de charges lors de transferts/restitutions de compétences entre l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) et ses communes membres.

2. LE FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)

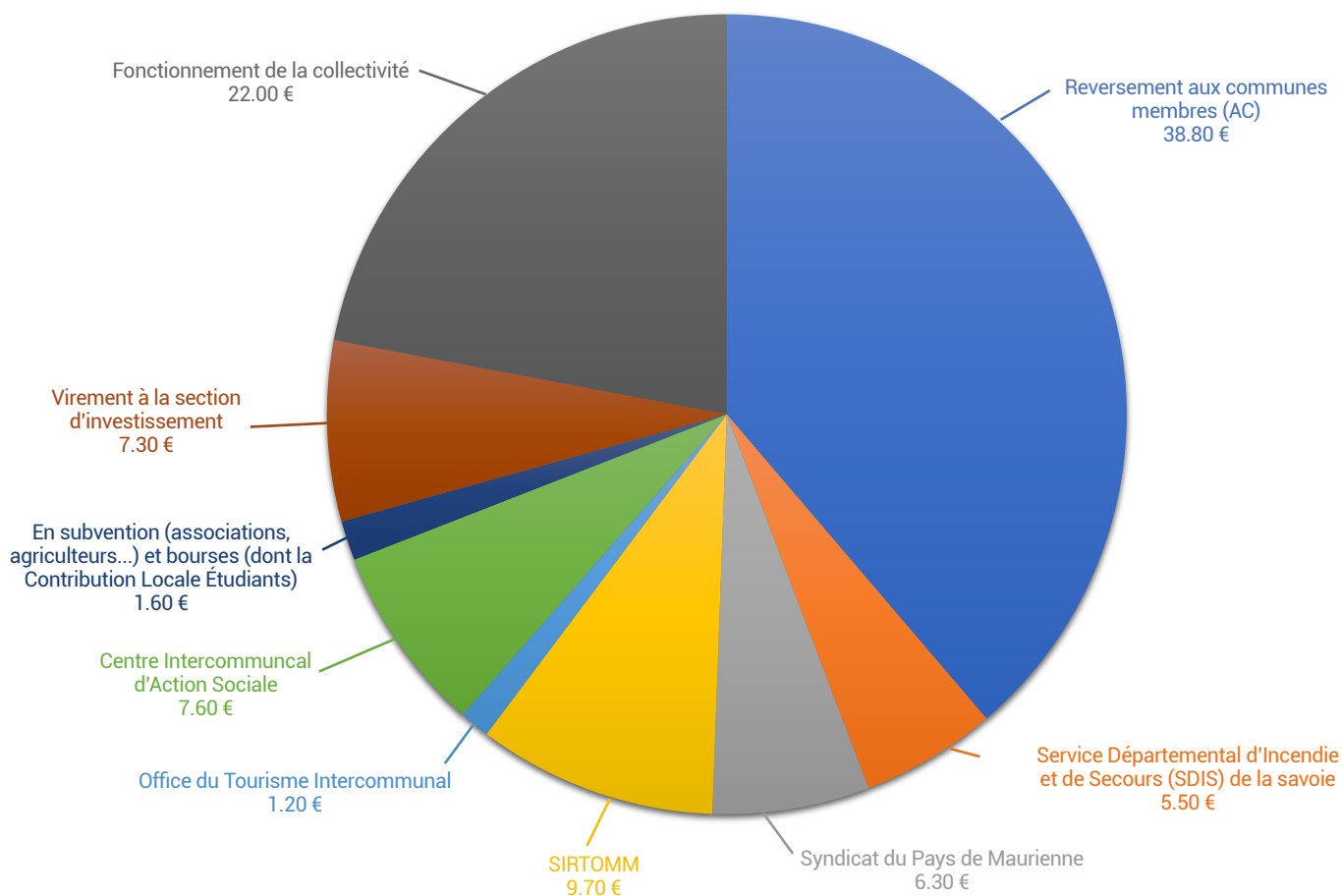
Prélèvement national sur les communes et les EPCI considérés comme mieux dotés et redistribué aux territoires français les plus en difficulté.

La 3CMA a appliqué la répartition de droit commun. Elle a contribué au fonds uniquement pour la part correspondante à l'EPCI à hauteur de **460 608 €**.

2024	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	FPIC
PART 3CMA		460 608 €
ALBIEZ-LE-JEUNE	15 534,00 €	7 509 €
ALBIEZ-MONTROND	312 798,51 €	50 191 €
FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE	1 095 572,00 €	149 880 €
LA TOUR-EN-MAURIENNE	954 557,73 €	78 304 €
JARRIER	56 686,00 €	25 591 €
MONTRICHER-ALBANNE	643 290,71 €	51 995 €
MONTVERNIER	- 8 765,00 €	8 143 €
SAINT-JEAN-D'ARVES	343 681,00 €	49 564 €
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	4 107 002,93 €	402 784 €
SAINT-JULIEN-MONTDENIS	239 511,24 €	66 671 €
SAINT-PANCRACE	54 324,33 €	17 220 €
SAINT-SORLIN-D'ARVES	609 012,00 €	91 552 €
VILLAREMBERT-LE CORBIER	1 044 285,00 €	120 406 €
VILLARGONDRAN	714 575,43 €	50 637 €
TOTAL	10 182 065,88 €	1 631 055 €

COMMENT LA 3CMA RÉPARTIT-ELLE SES DÉPENSES ?

Sur **100 €** de recettes de fonctionnement du budget principal en 2024 (budget avec décisions modificatives) :



LES CONTRIBUTIONS VERSÉES EN 2024

- ▶ Au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) : 2 547 557 €.
- ▶ Au Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) : 1 669 735,00 € dont,
 - 756 000 € au titre de la compétence GEMAPI 2024,
 - 588 263 € à l'Établissement d'Enseignements Artistiques,
 - 325 472 € à l'Administration générale.
- ▶ Au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Savoie : 1 443 134,41 €.
- ▶ Au Centre social La Fourmilière : 100 000 €.
- ▶ À la Mauriennerie : 112 000 €.

RAMASSAGE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan perçoit la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et paie au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) les prestations fournies pour :

- ▶ La collecte et le traitement des déchets,
- ▶ La gestion de la déchetterie à Saint-Julien-Montdenis.

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les taux 2024

Par délibération du 23 septembre 2021, il a été institué à compter du 1er janvier 2022 un zonage unique et un taux unique sur le territoire de la 3CMA.

Pour 2024, le taux a été fixé à 7,50 %.

Mémotri

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS

Embballages

LE TRI PLUS SIMPLE!

Papiers

EMBALLAGES EN VERRE

ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC

COMPOST

- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

Pour plus d'informations, www.sirtom-maurienne.com



SIRTOM de Maurienne
82 avenue de la Riondaz
73870 Saint Julien Montdenis
04 79 59 92 28



SavoieDéchets
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

LA 3CMA, UNE INTERCOMMUNALITÉ DYNAMIQUE ET INNOVANTE



TRAVAUX



TEMPS FORTS 2024

- ▶ Finalisation des jeux extérieurs du centre nautique.
- ▶ Remise en service des installations de pompage de l'Echaillon.
- ▶ Finalisation de l'isolation thermique du refuge pour animaux.

PROJETS 2025

- ▶ Aménagement des locaux de la Fourmilière.
- ▶ Aménagement des locaux du service de l'eau.
- ▶ Démarrage opérationnel de la ZAE des Plantins.
- ▶ Établissement d'un cahier des charges d'aménagement des ZAE.

Exploitation des voiries des ZAE

Suite au constat d'un certain nombre de désordre en ce qui concerne **l'entretien des voiries, trottoirs et espaces verts dans les ZAE** de Saint-Jean-de-Maurienne, Villargondran, Saint-Julien-Montdenis et Pontamafrey, un travail est en cours afin de faire un état des lieux des besoins annuels dans le but de redonner un **cadre aux obligations d'entretien** qui sont à la charge de la 3CMA.

Les ateliers du service de l'eau

Dans le cadre de sa structuration, le service de l'eau de la 3CMA a besoin de **regrouper ses compétences au sein d'un lieu unique**. Le box7 situé rue d'Italie abrite actuellement les ateliers du service et permettra, à la fin des travaux, d'accueillir toute l'équipe de techniciens dans un même lieu. Les travaux consistent en **l'aménagement de 3 bureaux, de vestiaires et de sanitaires** pour le confort de tous.

Locaux de la Fourmilière

L'association est établie actuellement à deux adresses : Rue du Parc de la Vanoise et Avenue des Clapeys. Pour faciliter son fonctionnement, la 3CMA a acquis les **anciens locaux de la SOREA situés place FODERE** dont l'agencement et la surface répondent parfaitement aux besoins multiples de l'association. En 2025, des **travaux d'aménagement, de rénovation et de mise aux normes** seront nécessaires afin d'accueillir l'association en **décembre 2025**.

LE MOT DE SOPHIE MONNOIS

Vice-présidente chargée des travaux, de l'accessibilité, du suivi des bâtiments communautaires, des gens du voyage

En 2024, nous avons clos les travaux extérieurs de la piscine et disposons maintenant d'une aire aqualudique qui ravit petits et plus grands !

Nous nous attaquons maintenant à la rénovation énergétique du centre nautique. Après une phase d'audit et l'étude de différentes options, nous entamerons les travaux courant 2025.

Je tiens à remercier les équipes techniques de la 3CMA qui œuvrent dans l'ombre pour faire aboutir ces chantiers longs et complexes, et permettent à tous les habitants de disposer d'équipements toujours plus modernes et confortables.

ÉCONOMIE - AGRICULTURE - COMMERCE



TEMPS FORTS 2024

- ▶ Lancement de l'étude stratégique de développement économique.
- ▶ Fixation des orientations de développement économique de la 3CMA.
- ▶ Définition d'un plan d'actions pour le développement économique du territoire.
- ▶ Nouvelle convention de financement du GAEM / soutien au commerce local.
- ▶ Nouveau règlement d'aide aux commerces de la Région + adaptation du règlement d'aide aux commerces de la 3CMA, notamment avec l'élargissement de l'aide aux loyers.
- ▶ Deux temps en commission commerce qui ont permis de clarifier et de prioriser les attentes pour la dynamisation commerciale.
- ▶ Réorientation du vignoble conservatoire de Babylone (Saint-Julien-Montdenis), en lien avec les Ateliers de Maurienne.
- ▶ Réflexion sur les dessertes pastorales pour l'exploitation de l'alpage de Montdenis.

COMMERCE

La 3CMA a modifié son règlement pour mieux **accompagner le commerce de proximité**. Désormais, l'aide aux loyers apporté par la collectivité, peut **accompagner la création (ou la reprise) de commerces jugés manquants** à l'échelle de chaque commune. L'aide aux commerçants qui réalisent des travaux reste inchangée, elle peut atteindre **30 %**, avec le cofinancement de la Région, pour des dépenses comprises entre **10 000 € HT et 50 000 € HT**.

PROJETS 2025

- ▶ Déclinaison des actions issues de la stratégie de développement économique.
- ▶ Mise en place d'un observatoire des disponibilités foncières et immobilières sur la 3CMA.
- ▶ Garantir la propriété publique de fonciers économiques stratégiques.
- ▶ Accompagner la densification foncière.
- ▶ Répondre aux priorités d'accompagnements des commerçants identifiées lors des commissions commerce de 2024.
- ▶ Poursuite et mise en application des projets pour le vignoble de Babylone et l'alpage de Montdenis.

LE MOT DE MARTINE MASSON

Vice-présidente chargée du commerce et de la revitalisation des centres bourgs

L'attractivité de notre territoire dépend en grande partie de la diversité de notre tissu commercial. C'est dans cet objectif que la 3CMA a fait évoluer son dispositif d'aide notamment pour les commerces jugés manquants. Mais c'est également l'affaire de tous en tant que consommateur en privilégiant le commerce de proximité.

AGRICULTURE

Réorientation du vignoble conservatoire des cépages de l'Arc Alpin

Comme elle le fait depuis plusieurs années, la 3CMA participe activement aux **différentes réflexions territoriales** avec l'ensemble des acteurs de la filière agricole (exploitants agricoles, Département, Syndicat du Pays de Maurienne, Groupements de Développement Agricole, Chambre d'Agriculture Savoie-Mont-Blanc, etc.) sur les **grandes thématiques agricoles actuelles** : soutien et maintien de l'activité agricole, circuit court, alimentation locale, etc.



La 3CMA a également piloté cette année différents projets plus spécifiques et locaux comme :

- ▶ La **réorientation du vignoble conservatoire des cépages de l'Arc Alpin** sur le site de Babylone à Saint-Julien-Montdenis (exploité par les Ateliers de Maurienne). Celui-ci intégrera dorénavant une partie production. Une reprise et des améliorations du sentier de découverte seront également apportées avec l'Oti Montagnicimes afin de proposer un véritable produit « oenotouristique » et ainsi valoriser comme il se doit le site et ce vignoble.
- ▶ La **réflexion sur les accès aux alpages de Montdenis** pour optimiser et faciliter leur exploitation agricole.

ÉCONOMIE



LE MOT DE ERIC VAILLAUT

Vice-président chargé de l'économie, des techniques de l'information et de la communication (TIC) et de l'agriculture

Aux côtés des entrepreneurs ! Conservons l'attractivité du territoire et offrons de nouvelles capacités de développement aux acteurs économiques ! La mise en place d'une nouvelle offre foncière, immobilière et de service est primordiale pour le territoire.

Notre agriculture est riche et diversifiée !

Pour soutenir nos agriculteurs, producteurs et filières de transformation, consommons 3CMA !

Les Zones d'Activités Economiques (ZAE) au cœur des discussions

Nos **Zones d'Activités Economiques (ZAE)** sont au cœur de la politique de développement de notre territoire. Elles sont le **lieu privilégié de l'accueil des entreprises industrielles et artisanales**, dépositaires de savoir-faire et créatrices de valeurs et d'emplois. Aujourd'hui, force est de constater que l'on peut faire mieux. Nos ZAE ont aussi de **nouveaux besoins**; leurs salariés des attentes nouvelles...

Le monde économique n'est plus le même que celui qui a vu naître nos zones. Le contexte foncier et de l'aménagement est, lui aussi, bien différent. Cette double évolution oblige à **repenser notre vision** et notre manière d'appréhender les zones, pour **concilier efficacité économique et foncière**.

C'est le défi auquel la 3CMA veut contribuer. L'étude stratégique de développement économique a posé le cadre de notre intervention. Nous avons identifié les **gains liés à l'optimisation des usages du foncier** pour toutes les parties prenantes, par exemple. Nous allons proposer des solutions pour « faire mieux » dans un contexte de **limitation de la consommation foncière**.

HABITAT



TEMPS FORTS 2024

- ▶ Réalisation d'une étude sur le logement des saisonniers.
- ▶ Démarrage de l'OPAH-RU sur le centre ancien de Saint-Jean-de-Maurienne.

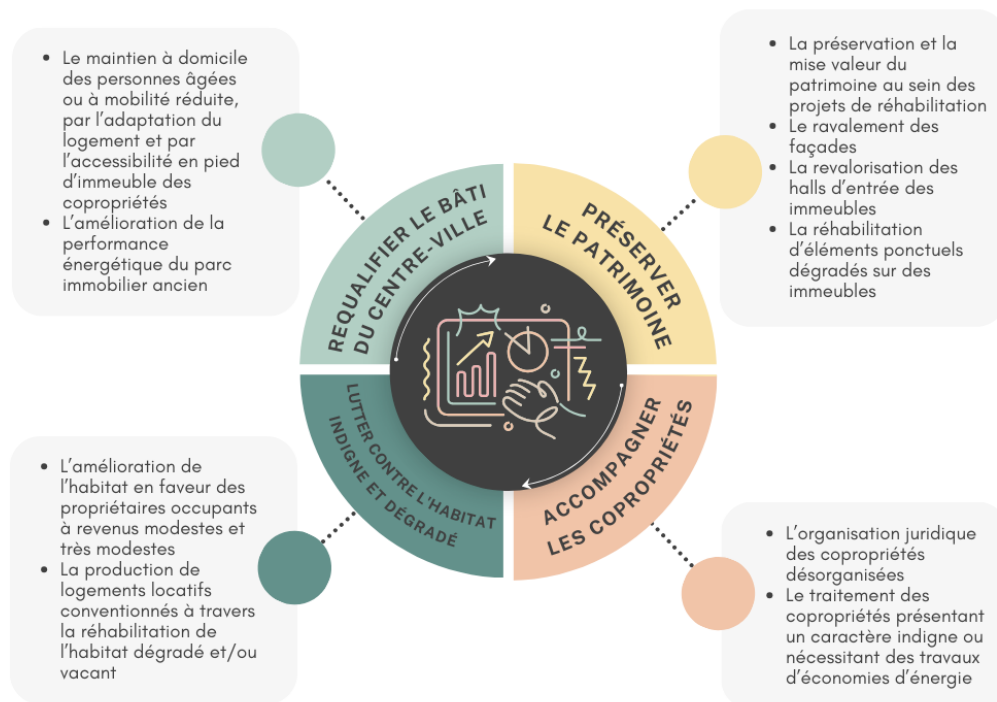
PROJETS 2025

- ▶ Travail sur le programme d'actions et d'orientation: volet habitat du PLUiHD.

Bientôt une OPAH-RU : mais qu'est-ce que c'est ?

Après une longue étape de définition des objectifs, de mise en place des partenariats et de contractualisation, la 3CMA et la Ville de Saint-Jean-de-Maurienne doivent lancer en 2025, **une opération programmée d'amélioration de l'habitat** sur la thématique du **renouvellement urbain (OPAH-RU)**, pour le cœur de ville de Saint-Jean-de-Maurienne.

Les objectifs sont nombreux et variés :



Ce que cela implique pour les propriétaires

- Des aides financières aux travaux
- Un accompagnement complet et gratuit dans la préparation et la mise en œuvre du projet de rénovation.

Étude sur le logement des saisonniers

Pour notre territoire touristique, le **logement des salariés saisonniers est un sujet important**, mais difficile à appréhender. En 2024, la 3CMA et les communes de station du territoire se sont penchées sur la question afin d'y voir plus clair, de mieux quantifier les besoins, comprendre les enjeux et apporter des solutions.

Des constats généraux ont pu être observés :

- Un **besoin croissant en saisonniers** en lien avec une activité et une fréquentation croissante des stations.
- Les **difficultés pour loger les salariés saisonniers** sont un frein important à l'emploi de saisonniers en station. Les employeurs rencontrent de grandes difficultés à recruter et le logement en est une des causes.
- Une **diminution des solutions de logement** dans le parc existant (lits froids notamment).

A l'appui d'enquêtes menées auprès des employeurs et des saisonniers et au regard du parc disponible, l'étude a permis d'**évaluer le besoin en logements supplémentaires**.

Les actions qui découlent de cette réflexion se déclinent autour de 4 orientations :

- La mobilisation de lits froids dans le parc existant ;
- La création et l'amélioration de logements dédiés ;
- La sensibilisation et l'information des employeurs ;
- L'accompagnement des saisonniers.



Maison de l'habitat



PLUS DE 80 CONTACTS PAR MOIS EN 2024 À LA MAISON DE L'HABITAT

On compte **cette année 939 contacts** (fin 2024), soit 85 par mois en moyenne. Cela représente une légère baisse de 5 % par rapport à 2023 qui s'explique par des **changements importants de Ma Prime Renov'** et des parcours d'accompagnement qui ont amené beaucoup d'incertitudes chez les propriétaires, notamment sur la rénovation énergétique. Par ailleurs, une communication plus timide en 2024 peut également expliquer cette diminution.

La part des **propriétaires bailleurs dans les contacts diminue légèrement (38%)** et les propriétaires occupants (44% des contacts) reprennent la 1ère place.

Comme chaque année, près de **60% des sollicitations concernent les dispositifs et aides financières existants**.

Concernant la rénovation énergétique en 2024

55 100 € de subventions accordés au 30 novembre 2024 pour **26 projets**. Une subvention moyenne de 2 100 € environ. On observe cependant que le taux de financement global (cumul de toutes les aides) est plus important qu'en 2023 : **48% d'aides financières en moyenne pour un projet**.

Des projets moins ambitieux en début d'année sur la rénovation énergétique.

Les projets de **changement de menuiseries sont toujours les plus nombreux**, bien que moins intéressants en termes de performance énergétique, ils sont souvent les plus accessibles, techniquement (notamment en copropriété) et financièrement.

Les bouquets de travaux sont encore en diminution. Le changement de fonctionnement des aides **Ma Prime Renov'** conditionnées à la réalisation d'une rénovation d'ampleur et à l'accompagnement par un opérateur, devrait booster ce type de travaux, mais cela n'a pas encore porté ses fruits. Quelques **projets de rénovation complète** commencent seulement à voir le jour cette fin d'année avec des **cofinancements importants**.



URBANISME



TEMPS FORTS 2024

- ▶ Présentation et discussion du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du futur PLUi-HD lors d'ateliers avec les habitants.
- ▶ Inventaire des chalets d'alpage sur l'ensemble du territoire de la 3CMA.
- ▶ Mise en place des outils de suivi de la consommation d'espaces naturels et agricoles dans le cadre de la loi «Zéro artificialisation Nette».

PROJETS 2025

- ▶ Poursuivre l'élaboration du PLUi HD, finaliser le projet pour une approbation en fin d'année.



Le PLUi HD et le Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Comme tous les documents d'urbanisme, le **PLUi HD** doit fixer un cap en matière de modération de l'utilisation de l'espace, dans une logique de **lutte contre l'étalement urbain et de maintien des fonctionnalités écologiques** du territoire. Ces obligations ne sont pas nouvelles, mais elles ont été renforcées par la **Loi Climat et Résilience de 2021**, avec l'objectif d'atteindre le « **Zéro Artificialisation Nette** » en 2050.

Pour cela, un bilan chiffré de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2011 et 2021 a été réalisé, qui rend compte du processus d'urbanisation du territoire. Il s'agit ensuite de **réduire de moitié cette consommation d'espaces d'ici 2031**.

Avec ce bilan, les élus peuvent plus facilement piloter leurs projets, en cohérence avec un urbanisme sobre en foncier : **aménager et construire au maximum dans les espaces déjà urbanisés**, promouvoir des **formes architecturales adaptées**, mobiliser les locaux vacants et les friches et **accompagner la rénovation des logements existants**.

Recensement des chalets d'alpage

Emblème du patrimoine montagnard et destiné à abriter l'homme et le bétail dans un habitat minimal, le chalet d'alpage représente notre héritage d'une société agropastorale. La **Loi Montagne** vise à **préserver les terres agricoles et pastorales**, mais elle reconnaît la **valeur patrimoniale des anciens chalets d'alpage**, dont elle **permet, de manière dérogatoire, la restauration**. Pour cela, les porteurs de projet doivent obtenir deux autorisations : de la Préfecture, qui s'assure de la protection et de la mise en valeur du patrimoine, et d'urbanisme pour la réalisation des travaux. Les ruines d'anciennes constructions, dont l'état ne permet plus de valider leur intérêt patrimonial en sont généralement exclues.

Un **inventaire a été réalisé sur le territoire de la 3CMA** par quatre étudiants entre mai et juillet, permettant une meilleure connaissance de ce patrimoine. Plus de **580 chalets d'alpage** ont ainsi été décrits, qu'ils soient encore en bon état, rénovés ou en ruine. L'ensemble sera annexé au futur PLUi.

Autorisations d'urbanisme instruites par le service commun ADS du 24/11/2023 au 26/11/2024

Le Service Urbanisme procède à l'instruction des autorisations d'urbanisme, pour le compte des communes.

COMMUNES	Déclaration préalable	Permis de construire	Permis d'aménager	Permis de démolir	Certificat d'urbanisme opérationnel	TOTAL
Albiez-le-Jeune	10	6	0	0	0	16
Albiez-Montrond	19	10	0	0	0	29
Fontcouverte La Toussuire	26	38	0	0	Instruction communale	64
La Tour-en-Maurienne	19	18	1	0	0	38
Jarrier	19	10	2	0	7	38
Montricher-Albanne	7	12	0	0	0	19
Montvernier	8	1	0	0	0	9
Saint-Jean-d'Arves	19	15	0	0	3	37
Saint-Jean-de-Maurienne	102	32	1	1	2	138
Saint-Julien-Montdenis	Instruction communale	9	0	0	3	12
Saint-Pancrace	16	3	0	1	2	22
Saint-Sorlin-d'Arves	20	34	0	0	4	58
Villarembert-Le Corbier	25	8	1	0	0	34
Villargondran	11	3	1	0	6	21
TOTAL	301	199	6	2	27	535

A titre d'information :

- du 01/12/2022 au 30/11/2023 : 586 dossiers
- du 01/12/2021 au 30/11/2022 : 493 dossiers
- du 01/12/2020 au 30/11/2021 : 479 dossiers

Déclarations d'Intention d'Aliéner du 24/11/2023 au 26/11/2024

COMMUNES	Nombre de dossiers déposés
Albiez-le-Jeune	4
Albiez-Montrond	20
Fontcouverte La Toussuire	51
La Tour-en-Maurienne	12
Jarrier	15
Montricher-Albanne	17
Montvernier	11
Saint-Jean-d'Arves	15
Saint-Jean-de-Maurienne	74
Saint-Julien-Montdenis	28
Saint-Pancrace	10
Saint-Sorlin-d'Arves	28
Villarembert-Le Corbier	126
Villargondran	9
TOTAL	420

A titre d'information :

- du 01/12/2022 au 30/11/2023 : 586 DIA
- du 01/12/2021 au 30/11/2022 : 551 DIA
- du 01/12/2020 au 30/11/2021 : 539 DIA

LE MOT DE SOPHIE VERNEY

Vice-présidente chargée de l'habitat, de l'urbanisme ainsi que du PLUi HD.

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite LOI ALUR, promulguée en mars 2014, permet de grandes améliorations pour faciliter la régulation des marchés immobiliers et encadrer les pratiques abusives; favoriser l'accès au logement des ménages ainsi que développer l'innovation et la transparence. Pour autant, nous devons au niveau local essayer de compléter par de nouvelles actions ce qui est inscrit dans la loi.

Ainsi, l'étude et la convention entre la 3CMA, les communes, Action Logement et l'Etat, en cours de finition, tente d'apporter quelques solutions en la matière. Trouver des logements, éradiquer la vacance n'est pas chose aisée malgré les avancées en termes d'aides et de subventions.

Il en va de même au sujet de la rénovation énergétique puisque la 3CMA vient en appui de la Prime Rénov' qui a évolué.

Concernant l'urbanisme, c'est la loi ZAN qui, même si elle doit être assouplie, contraint les communes de manière parfois drastique à réduire la consommation du foncier et évidemment oblige à rendre « non constructible » quelques parcelles. Si on comprend la volonté de ne plus faire d'étalement urbain, la manière de comptabiliser est rude et pour le particulier, cela n'est plus parfois que construire un château de sable !

Le PLUiHD va cependant pouvoir permettre de discuter sur le règlement, le zonage, les OAP... afin d'harmoniser et de déterminer les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Si « la part du rêve est indispensable pour construire le réel », la 3CMA, elle, vient en soutien de manière tangible pour faciliter l'aide au logement.

A construire et à suivre !



**LA 3CMA,
UNE DESTINATION
TOURISTIQUE
ATTRACTIVE**

TOURISME



TEMPS FORTS 2024

- ▶ Accueils hors les murs : camping de Saint-Jean-de-Maurienne, pot d'accueil à Albiez.
- ▶ Développement du service communication: accueil presse, shooting photos, dématérialisation de l'agenda.
- ▶ Accompagnement des évènements d'intérêt communautaire.
- ▶ Développement en collaboration avec les autres offices de tourisme de station d'une carte multi activités : Carte Pass'Partout Pays des Aiguilles d'Arves.
- ▶ Création d'un nouveau jeu de piste : l'anniversaire de Beaulieu.



PROJETS 2025

- ▶ Développement de deux nouveaux sentiers thématiques « les aventures de Beaulieu » : sur le plateau de Montrond et autour de la Tour de Bérold.
- ▶ Mise en place d'un plan de communication du Tour des Aiguilles d'Arves.
- ▶ Accompagnement des évènements d'intérêt communautaire.
- ▶ Pilotage de la Fête des fromages à Albiez : 28/29 juin 2025.
- ▶ Travail collaboratif avec le SIVAV pour la commercialisation des meublés touristiques.
- ▶ Développement de l'offre patrimoine : visites guidées, offre groupes.

Mutualisation entre Offices de Tourisme Intercommunaux de Maurienne

Mise en place d'un **partenariat renforcé entre les Offices de Tourisme Intercommunaux des Communautés de Communes** : Porte de Maurienne, Canton de la Chambre, Cœur de Maurienne Arvan, et Maurienne Galibier.

L'objectif est de **définir l'identité de la destination** en associant les professionnels du territoire, afin de **faire émerger une marque territoriale partagée et porteuse de sens**. La mise en place d'actions de communication transversales permettra de donner **davantage de visibilité au territoire touristique** d'entrée de vallée de la Maurienne.

- Développer les offres transversales : patrimoine, musées, activités de pleine nature, produits locaux, événementiel.
- Mutualisation des outils de communication.

Ce projet sera **financé par des subventions** (Leader, département...) et selon la clé de répartition conjointe des OTI.

Mise en place 2025/2026.



ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE



TEMPS FORTS 2024

- ▶ Développement d'un espace trail avec 12 parcours.
- ▶ Poursuite du projet des sentiers thématiques des « Aventures de Beaunie », en lien avec l'Office du Tourisme Montagnicimes et le SIVAV.
- ▶ Reprise des parcours jogging sur le site de La Combe (Saint-Jean-de-Maurienne) dans la continuité de l'aménagement de la Promenade Confort.
- ▶ Aménagement de la passerelle du Rieux Sec (entre Saint-Julien-Montdenis et Saint-Martin-de-la-Porte), en lien avec la Communauté de Communes Maurienne Galibier et les deux communes.

PROJETS 2025

- ▶ Aménagement des sentiers thématiques des « Aventures de Beaunie » sur le sentier de la PSD des Aiguilles d'Arves (Albiez-Montrond) avec le SIVAV et le sentier de la Tour de Bérold (La Tour-en-Maurienne).
- ▶ Reprise du sentier de découverte du vignoble conservatoire de Babylone (Saint-Julien-Montdenis) avec le développement d'un produit « oenotouristique » en lien avec l'Office du Tourisme Montagnicimes.
- ▶ Poursuite sur la réflexion du développement et l'organisation de la pratique du VTT et mise en route du projet selon les choix faits.

Développement d'un espace trail avec 12 parcours

La pratique du trail est en **constant essor** avec un nombre de pratiquants de plus en plus important en France. Celle-ci s'est entre autres considérablement accentuée **à la suite de la crise sanitaire** avec un public davantage en quête d'une activité physique et de la nature. La Savoie et la vallée de la Maurienne restent des territoires de prédilection pour la pratique des Activités de Pleine Nature (APN) avec une forte demande du public traileur.

Dans la continuité du travail réalisé par le SIVAV (Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards), la 3CMA a répondu à cette attente en **poursuivant le développement de la pratique** sur son secteur. **12 parcours** de trail ont ainsi été balisés ce printemps et cet été sur les communes de **La Tour-en-Maurienne, Montvernier et Saint-Jean-de-Maurienne**, sur la base des sentiers de randonnée **classés au PDIPR** (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). L'offre trail « Pays de Aiguilles d'Arves » comprend ainsi aujourd'hui **36 parcours et près de 550 kms d'itinéraires cumulés** ! Ceux-ci sont diversifiés et répondent à tous les niveaux de pratique, du **débutant à l'expert**, même si la topographie du territoire impose souvent un peu de dénivelé. Les Kilomètres Verticaux (KV) font la particularité de l'offre avec pas moins de **4 KV**, dont un double KV vers le sommet emblématique du Grand Coin.

Toute l'offre est aujourd'hui répertoriée sur le portail web « Pays des Aiguilles d'Arves » (<https://espacestrail.run/fr/paysdesaiguillesdarves>) développé par le SIVAV via le soutien d'un bureau d'études.

Un format papier est également disponible à l'Office du Tourisme Montagnicimes pour les 12 parcours de la 3CMA.

CENTRE NAUTIQUE



TEMPS FORTS 2024

- ▶ Fréquentation estivale élevée.
- ▶ Reprise des massifs en béton des toboggans.
- ▶ Étude de la rénovation énergétique du Centre Nautique.

Reprise des massifs en béton des toboggans

Suite à une **procédure très longue avec les assurances et les expertises**, (ce qui explique la fermeture partielle des toboggans cet été), **les travaux de reprise des massifs en béton de tous les toboggans** ont été réalisés cet automne, ce qui nous garantit une **ouverture de tout l'espace ludique l'été prochain**, sans aucune restriction.

Une fréquentation estivale élevée



L'été 2024 indique de **très bons chiffres**, identiques à celui de 2023 (**28500 entrées** lors de l'ouverture des espaces extérieurs), avec une météo moins clémente en juin et début juillet, un toboggan en arrêt pour l'été suite à un problème de conception. Les recettes sont en légère baisse, liées à la volonté des élus de ne **pas appliquer les tarifs « été »**.

PROJETS 2025

- ▶ Démarrage des travaux de rénovation énergétique.
- ▶ Création d'un livret de nage pour les maternelles.

Étude de la rénovation énergétique

La phase **d'étude d'avant-projet s'est terminée cet automne**, l'équipe de maîtrise d'œuvre a proposé différents scénari aux élus et techniciens, afin d'économiser **environ 40% de la consommation énergétique** du centre Nautique en agissant principalement sur la **récupération de calories sur l'air et l'eau**. Le fait d'atteindre un niveau de performance énergétique haut, donne un taux de subvention plus ou moins important des différents partenaires à ce projet.

LE MOT DE FRANÇOISE COSTA

Vice-présidente chargée du tourisme, des sentiers et du fonctionnement du Centre Nautique

Une année 2024 encore riche en projets. Tout d'abord l'arrivée de notre nouvelle directrice JULIE DECORTE qui a pris le relais de PASCAL FAVIER aux manettes de l'OTI. La communication via de grands magazines nationaux ainsi que le Tour de France a mis sous les projecteurs du monde entier notre territoire. Nous avons aussi mis en place une démarche de travail commune avec les Offices de Tourisme du bas de vallée pour permettre d'avoir une meilleure visibilité sur ce que nous proposons. Côté Centre Nautique, l'année de 2024 est encore un bon cru en termes de fréquentation, même si des problèmes techniques sur les toboggans nous ont contraints à réduire leur utilisation. On peut se réjouir que cet espace soit une belle vitrine pour nos touristes et nos utilisateurs locaux.



**LA 3CMA,
UNE INTERCOMMUNALITÉ
SOLIDAIRE ET PROCHE
DE SES HABITANTS**

ENFANCE



TEMPS FORTS 2024

- ▶ Semaine Nationale de la petite enfance.
- ▶ Accueil des jeunes stagiaires BAFA formés à l'Espace Jeunes.
- ▶ Réaménagement du bac à sable à l'accueil de loisirs du Carrousel.
- ▶ Ouverture de 12 places supplémentaires à l'accueil de loisirs du mercredi.

La petite enfance

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

A l'occasion de la **semaine nationale de la petite enfance** et sa thématique « viens je t'emmène », les structures petite enfance ont proposé **quelques animations** qui étaient des invitations à **développer tous ses sens** !

« Viens je t'emmène à la plage » au multi-accueil la Ribambelle,
« Viens je t'emmène dans mes chansons » à la micro-crèche L'éclapeau,
« Viens je t'emmène cuisiner et goûter » au relais petite enfance.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS « TRAMPOLINE »

Trampoline est **ouvert tous les mardis en période scolaire de 9h à 11h30**. Deux accueillantes sont présentes lors des permanences.

Cet accueil est adapté aussi bien **aux bébés qu'à des enfants plus grands** avant leur entrée à l'école ! **Accompagnés de leur maman ou de leur papa ou d'un adulte proche** c'est une bonne occasion de rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes.

Cela fait du bien à tous, enfants et parents, de jouer, se poser, partager ses expériences, ses doutes, ses questions, se rassurer...Et tout ça autour d'un bon café !

En 2024, plus de **35 enfants ont été accueillis**, accompagnés de leurs mamans, papas ou famille proche.

PROJETS 2025

- ▶ Participation à des semaines nationales ou locales thématiques.



LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Les structures sont ouvertes du **lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**, pour un **accueil régulier ou occasionnel**. L'accueil occasionnel répond à des besoins ponctuels et permet à des parents de se libérer quelques heures pour un rendez-vous ou pour s'accorder une pause dans la journée. Pour les enfants c'est un **lieu de jeux, de rencontres** dans un **cadre de vie bienveillant et ludique qui favorise l'éveil et la socialisation**.

MULTI-ACCUEIL « LA RIBAMBELLE » SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

La Ribambelle accueille les enfants de 2 mois à 6 ans, dans la limite de 34 places.

71 enfants ont fréquenté la structure en 2024 (au 30/11/24).

MICRO-CRECHE « L'ECLAPEAU » SAINT-JULIEN-MONTDENIS

La micro-crèche accueille les enfants de 2 mois à 4 ans, dans la limite de 10 places.

17 enfants ont fréquenté la structure en 2024 (au 30/11/24).



RELAIS PETITE ENFANCE

Lieu **d'informations, de rencontres et d'échanges**, il s'adresse aux **parents et aux assistants(es) maternels(les)** qui sont des professionnels(les) de l'accueil individuel.

L'animatrice du relais **accompagne les parents dans leur parcours de recherche d'un mode de garde** et dans leur rôle de particulier employeur. Elle donne la liste des assistants(les) maternels(les).

Le relais apporte aussi aux professionnels (les) **un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne**. C'est également un **lieu d'échange entre assistants(es) maternels(les)** où des activités d'éveil sont proposées aux enfants.

43 assistantes maternelles sont en activité sur le territoire de la 3CMA.

LE MOT DE DANIELLE BOCHET

Vice-présidente chargée de l'enfance, de la jeunesse et des ressources humaines

Pour répondre à une demande clairement identifiée d'accueil des enfants le mercredi pendant les périodes scolaires, la collectivité a ouvert 12 nouvelles places depuis le mois de septembre, portant ainsi la capacité à 60 places. L'embauche d'un animateur a permis de compléter les équipes en place, notamment pour l'encadrement des enfants de 7 à 11 ans.

Si l'accueil de loisirs est un lieu de jeux, d'activités et de découvertes cela reste aussi un mode de garde apprécié par les parents. La collectivité est soucieuse et attentive à l'évolution des besoins des familles installées sur le territoire.

Le service jeunesse a participé à une enquête «santé» 2023-2024 dans le cadre de l'Observatoire Départemental des Jeunes de Savoie.

Cette enquête recueille 950 réponses de jeunes savoyards, dont 77 jeunes du territoire Mauriennais. Un rendez-vous vallée de la Maurienne a eu lieu à Saint-Jean-de-Maurienne. Durant une matinée, les jeunes ont pu participer à cette enquête et profiter de temps d'échanges et de rencontres avec divers professionnels du territoire de la Maurienne et du département. Les élus du territoire Maurienne ont été conviés à une séance participative de restitution des données.

La Santé Mentale, étant déclarée la Grande Cause Nationale 2025, le service jeunesse n'oubliera pas de l'inclure dans ses actions et ses projets.

Les résultats de l'enquête :

<https://reseaujeunesse73fr/?ObservatoireDesJeunesEnSavoieRetourSur6>

L'enfance

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs du **Carrousel à Saint-Pancrace s'adresse aux enfants d'âge maternel** et celui des **Chaudannes à Saint-Jean-de-Maurienne aux enfants de 7 à 12 ans**. Ils sont ouverts le **mercredi et pendant les vacances scolaires (excepté Noël) de 8h15 à 17h45**.

En 2024, **341 enfants** différents ont participé à l'accueil de loisirs pendant les vacances, ce qui représente en moyenne une fréquentation de **60 enfants par jour**.

Et ce ne sont pas moins de **120 enfants qui ont été accueillis le mercredi en période scolaire**.



ACCUEIL D'ANIMATEURS STAGIAIRES BAF

22 jeunes ont travaillé au sein des accueils de loisirs lors des périodes de vacances scolaires.

14 filles et 8 garçons, lycéens(nes) ou étudiants(es), 13 d'entre eux étaient diplômés du BAF (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), **9 étaient stagiaires**. Après une session de 8 jours de stage théorique, ils ont pu mettre en pratique tout ce qu'ils ont appris et être accompagnés par des animateurs plus expérimentés et les directrices pour continuer à progresser.

Le travail en accueil de loisirs est intense et exigeant en terme de responsabilité mais c'est une **aventure humaine enrichissante qui donne du sens à ses vacances**.

PASSEPORT DU MERCREDI

Le passeport du mercredi propose des **activités sportives, techniques ou manuelles** aux enfants de la moyenne section jusqu'au CM2.

L'inscription se fait **au trimestre pour une ou deux activités**.

Le passeport du mercredi était représenté au Forum des associations début septembre. Certaines **associations sportives encadrent les activités du passeport** : Judo club Mauriennais, Maurienne escalade, tennis club Saint-Jean-de-Maurienne, basket club Mauriennais.

Les **éducateurs sportifs du CIAS et de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne** participent également à l'encadrement d'activités sportives.

C'est une bonne occasion de pratiquer de nouvelles activités, de se perfectionner ou de se découvrir une passion pour intégrer ensuite un club.

130 enfants sont inscrits aux activités et **22 activités** sont proposées sur cette année scolaire.



JEUNESSE



TEMPS FORTS 2024

- ▶ Réalisation d'un BAFA complet avec une session théorique de base en avril et une session d'approfondissement en juin. Un projet partagé et construit avec les acteurs enfance-jeunesse du territoire et de la vallée (Communauté de communes Maurienne Galibier et les 3 p'tits cailloux).
- ▶ Présence du BUS de l'été de la Fédération des Œuvres Laïques 73, les 22 et 23 juillet, avec des animations variées et un spectacle.
- ▶ Création, par les jeunes, d'une exposition sur la culture du manga, qui a été présentée à la médiathèque de Saint-Jean-de-Maurienne.
- ▶ Participation à la semaine de santé mentale, SISM, avec une action forte intergénérationnelle « les Olympiades » menée en partenariat avec le GEM Rebond.
- ▶ Acquisition d'un nouveau minibus.
- ▶ Renouvellement du label de la Structure Information Jeunesse pour 6 ans.

L'accueil des 16/25 ans

Plusieurs temps conviviaux sont proposés aux jeunes :

- Entre janvier et avril, **deux fois par mois, le vendredi soir**, le Service Jeunesse a mis en place avec **8 jeunes de 15 à 20 ans** des ateliers bien-être. Entre les moments d'échanges avec des professionnels (un art thérapeute et une coach de vie) et les ateliers de découverte, les jeunes ont acquis des techniques et des méthodes pour mieux **gérer leur stress et leurs émotions**.
- Les 18 à 30 ans ont participé à l'**Assemblée Libre des Jeunes**. Le temps d'un week-end, ils se sont réunis pour échanger autour de **leurs rêves et de leurs colères** afin de proposer des actions concrètes à mettre en place.
- Le service jeunesse a participé à certaines **animations de quartiers** sur la ville Saint-Jean-de-Maurienne. Il a été à la rencontre des jeunes dans leur lieu de vie et a ainsi créé du **lien avec les familles**.
- Ils est également proposé aux jeunes un accompagnement sur les questions des **comportements à risques** : accompagnement individuel et relais auprès des structures partenaires.

PROJETS 2025

- ▶ Le service jeunesse rejoint le dispositif « Promeneurs du Net » de la CAF : deux animatrices vont suivre et accompagner les jeunes sur les réseaux sociaux.
- ▶ Projet jeunes « séjour à Majorque » avec la mise en place d'actions d'autofinancement.
- ▶ Création avec les jeunes d'un « espace cocooning » au service jeunesse.
- ▶ Mise en place de permanences à la cafétéria du lycée en partenariat avec la Maison des lycéens, le CISPD, la Sauvegarde et Addiction France.



Accueil Adolescents

PROJET PARIS

10 jeunes se sont investis dans le **montage d'un séjour culturel à Paris (12 au 18 juillet)**, avec un point central sur la « **Japan Expo** ». Les jeunes ont **évolué en maturité et en autonomie**, par leur capacité à organiser des actions d'autofinancement (vente de pains, brioches de Noël, etc.).

PROJET VIDÉO « COURT MÉTRAGE »

8 jeunes ont réalisé une série de **mini-vidéos pour la CAF de Savoie**, valorisant le schéma départemental des services aux familles. Ils ont été accompagnés par un **professionnel cinéaste** sur une dizaine de séances pour **s'initier au montage vidéo** (utilisation du matériel, interview, prise de son...).

Le travail de ces jeunes a été valorisé à la journée départementale de la CAF de Savoie, où ils ont **présenté leur projet à l'ensemble des acteurs du département**.

PROJET « 80 ANS DE LA LIBÉRATION »

Dans le cadre des **80 ans de la libération de la Maurienne**, le service jeunesse a organisé un **grand jeu de piste** sur trois villes : La Tour-en-Maurienne, Villargondran, Saint-Jean-de-Maurienne.

18 jeunes, âgés de 10 à 14 ans, ont participé à cette journée immersive en tant que « résistants », avec pour objectif de **découvrir des lieux historiques locaux** et de **renforcer leur esprit d'équipe** à travers un jeu de piste inspiré des événements de la Résistance.

Pas moins de **636 jeunes** ont fréquenté la structure cette année, dont **277 jeunes de 10 à 13 ans**, **327 jeunes de 14 à 17 ans** et **32 jeunes de plus de 18 ans**.

Structure Information Jeunesse (SIJ)

LES CHANTIERS JEUNES

- ▶ Du 15 au 18 avril 2024 : 7 participants
- ▶ Du 8 au 11 juillet 2024 : 7 participants
- ▶ Du 22 au 25 octobre 2024 : 9 participants (en partenariat avec le Centre Hospitalier Vallée de Maurienne).

Le CIAS remercie les Ateliers de Maurienne qui ont géré la partie administrative pour les fiches de paie et le département de Savoie pour « l'Appel à projet respiration ».

CONTRIBUTION LOCALE ETUDIANT (CLE)

Durant l'année 2024, **27 jeunes ont bénéficié de la contribution locale étudiante**, financée par la 3CMA, pour un montant compris entre **700 et 2 000 euros annuels**, ce qui représente un montant global de **38 500 euros**.

L'ÉTÉ EN QUELQUES CHIFFRES

- ▶ Réalisation de 7 291 heures d'accueil de jeunes sur les 2 mois de l'été.
- ▶ L'accueil adolescent a fonctionné tout l'été, en proposant :
 - 85 activités sport, culture, artistiques
 - 1 séjour Paris (7 jours/ 10 jeunes)
 - 1 séjour Rando âne (7 jeunes)
 - 1 nuitée survie (8 jeunes)
 - 1 nuitée trappeur (10 jeunes)



CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)



TEMPS FORTS 2024

- ▶ Prise de poste de l'intervenante sociale au sein de la gendarmerie de Saint-Jean-de-Maurienne.
- ▶ Réalisation d'un court métrage sur un projet avec des collégiens autour de la relation amoureuse.

PROJETS 2025

- ▶ Proposer des actions de prévention auprès du public saisonnier.
- ▶ Créer un annuaire des structures ressources du territoire.

Qu'est ce que le le CISPD ?

Le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance constitue le **cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance** sur le territoire de la 3CMA. Il est présidé par la procureure au tribunal judiciaire d'Albertville, la sous-préfète de Saint-Jean-de-Maurienne et le président de la 3CMA. Il mobilise les partenaires socio-éducatifs du territoire pour faire vivre des **projets de prévention sur différentes thématiques** et auprès de **différents publics**.

Bilan de l'année 2024

Thématique de la prévention des conduites à risques

- Mobilisation des partenaires autour d'un projet de prévention des conduites addictives sur le territoire. Différentes actions sont mises en place dans le cadre de ce projet (Animation d'un escape game, pièce de théâtre, prévention auprès du public saisonnier, stand de prévention et de cocktails sans alcool..).
- Construction et mise en œuvre d'un projet pour étayer les enseignants en maternelle dans leur mise en place de séances autour de l'empathie.

Thématique de la prévention des violences conjugales

- Projet autour de la relation amoureuse avec 3 classes de 4ème du collège Maurienne.
- Lancement d'un groupe de travail local pour construire et mettre en œuvre un projet territorial de prévention des violences conjugales.
- Coordination de la dynamique partenariale visant à embaucher un intervenant social en commissariat et gendarmerie (ISCG) pour intervenir au sein des locaux de la gendarmerie de Saint-Jean-de-Maurienne.

Thématique du respect des principes de la République

- En lien avec l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle (ATIGIP), le CISPD participe au développement de l'accueil de TIG (Travail d'Intérêt Général) sur le territoire.



ACTION SOCIALE



TEMPS FORTS 2024

- ▶ Participation aux semaines d'information sur la santé mentale.
- ▶ Réalisation des projets d'établissements de la Résidence Bonne Nouvelle et de la Résidence Jean Baghe.
- ▶ Arrivée de nouveaux bénévoles à l'épicerie sociale.

Solidarité / insertion

AIDE SOCIALE

En octobre 2024 le CIAS a instruit **42 demandes d'Aide sociale légale**. Ce dispositif départemental et dont l'instruction est confiée au CIAS, est destiné à **soutenir l'hébergement des personnes en situation de handicap** ou le **maintien à domicile de ces personnes ou des personnes âgées**. Un plus grand nombre de demandes nous ont été adressées cette année (34 dossiers en 2023).

DOMICILIATION

La domiciliation permet à toute **personne sans domicile stable** de disposer d'une **adresse administrative où recevoir son courrier**, pour lui permettre ainsi de faire valoir certains de ses droits.

Les demandes de domiciliation sont **également supérieures** à l'année 2023 (18 demandes en 2024 contre 11 en 2023).

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

Le service de portage de repas du CIAS intervient sur l'ensemble des communes de la 3CMA.

Au 1^{er} décembre 2024 :

- ▶ **9 842 repas** ont été livrés sur Saint-Jean-de-Maurienne pour 70 personnes sur l'année.
- ▶ **4 635 repas** ont été livrés sur les communes extérieures pour 37 personnes sur l'année.

PROJETS 2025

- ▶ Campagne de recrutement et de valorisation des métiers à domicile.
- ▶ Collaboration de la Résidence Bonne Nouvelle avec La Fourmilière pour l'aménagement et l'entretien du jardin de la résidence.
- ▶ Poursuite du développement du Conseil Local de la Santé Mentale.
- ▶ Mise en oeuvre des préconisations de l'analyse des besoins sociaux (notamment autour des outils de communication et d'identification des missions du CIAS).



CHÈQUES CULTURE / CHÈQUES SPORT

En 2023, 241 enfants avaient bénéficié des chèques Cultures Loisirs et 403 des chèques Sports. La tendance est identique cette année au regard des chiffres d'octobre 2024, **208 enfants ont bénéficié des chèques Cultures Loisirs et 418 pour les chèques Sports.**

Destiné à **favoriser l'accès au sport et à la culture**, il est accessible à tous les administrés de la 3CMA et utilisable auprès des clubs sportifs et associations culturelles affiliées. Pour cette prestation, la participation du CIAS **dépend des ressources de la famille.**

SANTÉ / PRÉVENTION

Le CIAS coordonne, **en lien avec le Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie**, le **Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)**. Le CLSM étudie des situations complexes relevant de plusieurs acteurs sociaux et qui se réunissent en table ronde pour proposer ensemble une solution. Au 1^{er} décembre 2024, **2 situations ont été évoquées.**

La santé mentale est une préoccupation majeure qui traverse tous les âges de la vie. Le CIAS souhaite développer cet outil pour aller au delà d'une proposition de soutien aux professionnels.

ÉPICERIE SOCIALE

Les **personnes ou familles en difficulté alimentaire** peuvent bénéficier de l'Épicerie Sociale « **Brin d's Poires** » du CIAS après orientation par une assistante sociale du Conseil départemental de la Savoie.

L'épicerie fonctionne grâce à une **équipe de bénévoles** qui accueille et aide les personnes à faire leurs courses de manière équilibrée.

Au 1er décembre 2024, 45 familles, soit 73 personnes ont bénéficié de l'épicerie. Ceci représente 290 paniers de courses.

En 2024, l'épicerie sociale « Brin d's Poires » a vu son équipe s'enrichir avec le **recrutement de bénévoles** qui lui ont permis de s'étoffer. Comme chaque année au mois de décembre, les bénéficiaires et les bénévoles ont partagé le **repas de Noël**. Un moment convivial et festif où les familles reçoivent une **boîte de Noël** composée de chocolats, d'un vêtement chaud, d'un «petit mot doux» et d'un produit d'hygiène.

Hébergement / logement

RÉSIDENCE JEAN BAGHE

Temps forts 2024

- ▶ Installation de la **nouvelle cuisine collective** au sein de la résidence Jean Baghe, après l'incendie subi en février 2023.
- ▶ Travail d'**amélioration de la qualité des repas** pour la cantine scolaire des écoles de Saint-Jean-de-Maurienne, de Jarrier et Villargondran, en collaboration avec Pierrick FONTAINE, **diététicien** en charge de la conception des menus. On retrouve désormais environ **20% de produits bios et locaux** dans les plats de nos enfants.

Projets 2025

- ▶ **Menus à thème toujours plus innovants** proposés une fois par mois au restaurant-self de la résidence (Possibilité de consulter chaque jour le repas sur le site : www.yatou-en-maurienne.fr/autour-de-saint-jean-de-maurienne/23092-repas-du-midi-restaurant-residence-jean-baghe.html).
- ▶ **Partenariats avec les producteurs locaux** à promouvoir afin d'améliorer toujours plus la qualité des repas servis au restaurant-self qui, on le rappelle, est ouvert à tous, les midis, du lundi au vendredi !

LA RÉSIDENCE EN QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 125 personnes logées au sein de la résidence
- ▶ 39 108 repas fournis aux cantines, et au centre aéré
- ▶ 4176 repas pris par les personnes âgées habitant à la résidence Bonne Nouvelle
- ▶ 14144 repas servis à notre clientèle du restaurant-self

Personnes âgées et personnes handicapées

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (SAAD)

Le service d'Aide à domicile connaît une **légère hausse d'activité en 2024**, avec **185 bénéficiaires** en moyenne.

Cette année, le service compte **29 aides à domicile** avec **2 départs à la retraite**.

Afin d'**améliorer la qualité de vie au travail de notre personnel**, il a été organisé une **formation sur les risques chimiques** au domicile. Suite à cette formation, toutes les aides à domicile ont été **équipées en conséquence**.

Durant le mois d'octobre, quelques aides à domicile ont également pu participer au **Forum des aidants**. Un moment riche et important dans leur métier d'aide à la personne puisque cette journée leur a permis d'appréhender les **besoins et attentes des personnes** à qui elles rendent visite quotidiennement et surtout de pouvoir **répondre au mieux à leurs demandes**.

RESIDENCE AUTONOMIE BONNE NOUVELLE

Cette année a été riche en animations à la Résidence Bonne Nouvelle !

Tout au long de l'année, les résidents ont eu la chance de participer à différentes activités. Des **ateliers de peinture et danse «plein potentiel»** ont été proposés par l'association Fab'ose. La Fourmilière a quant à elle, proposé des ateliers **«Fabrique à neurones» et numériques**. Les résidents ont également pu profiter de l'intervention de deux compagnies de théâtre : «La Compagnie du Chien Jaune», dans le cadre du **Comité d'Action Culturelle**, ainsi que la «Compagnie les nuages passent» dans le cadre d'un **projet autour du consentement** à l'initiative d'une professeure de collège en lien avec le CISPD qui a mêlé collégiens et résidents dans de riches échanges.

L'**animation chorale** a, elle, permis d'organiser des représentations en juin, en octobre et fin août. Une **kermesse à destination des résidents** a également été organisée et a remporté un vif succès !



LE MOT DE MARIE-PAULE GRANGE

Vice-présidente chargée du développement social du territoire et de la mise en cohérence des politiques d'action sociale avec l'ensemble des compétences de la 3CMA.

Vice-présidente du CIAS.

Après le changement de direction du CIAS avec l'arrivée d'Adeline Voisin, et de la responsable du Service d'aides à domicile et de la Résidence Bonne Nouvelle Stéphanie Marquis, en juillet 2023, l'année 2024 a vu arriver de nouvelles têtes :

Au portage de repas et au planning des aides à domicile, nous avons depuis quelques mois une nouvelle recrue, Camille Ismonville.

Annie Truchet est partie à la retraite en juillet et c'est Nadine Durand, auparavant au service Enfance, au multi accueil qui la remplace.

Ces agents sont bien sûr à votre service pour répondre à vos besoins.

Enfin, à la fin de l'année, c'est une figure de la Résidence Bonne Nouvelle, Annie Dequier, qui part aussi à la retraite.

A celles qui ont quitté la collectivité, nous leur souhaitons une belle deuxième vie active et aux nouvelles arrivées, une bonne intégration.

A vous toutes et tous, je vous adresse mes vœux les meilleurs pour 2025, pour vous et vos proches.

COMMUNICATION



TEMPS FORTS 2024

COMMUNICATION

- ▶ Création des visuels de communication des 80 ans de la Libération.
- ▶ Nouvelle présentation de la revue 3CMAg.
- ▶ Création d'une newsletter à destination des agents de la 3CMA.

MAURIENNE TV

- ▶ Création de l'émission «En attendant les JO».
- ▶ Création du générique «La Place du Village» par 2 stagiaires.
- ▶ Création d'une régie publicitaire.
- ▶ Diffusion sur TéléGrenoble du reportage sur le déneigement du Galibier (+150000 vues sur les réseaux sociaux).
- ▶ Tournage sur le déversement du barrage du Plan d'Aval d'EDF à Aussois (le dernier datait de 1997).
- ▶ Recrutement d'un alternant reporter pour 15 mois.
- ▶ Accueil de nombreux stagiaires.
- ▶ Ouverture d'un compte Instagram Maurienne TV.

Des reportages animés et diversifiés sur Maurienne TV

Cette année, Maurienne TV a eu la chance de pouvoir couvrir la **111^{ème} édition du Tour de France** durant son passage en Maurienne : reportage sur le village du Tour à Saint-Jean-de-Maurienne ainsi qu'une étape entre Pinerolo (Italie) et Valloire **à bord d'un véhicule publicitaire de la Caravane du Tour** d'une marque de bonbons mondialement connue.

PROJETS 2025

COMMUNICATION

- ▶ Diffusion plus fréquente de la Newsletter.
- ▶ Animation d'évènements internes pour une meilleure cohésion d'équipe.
- ▶ Organisation de la Journée Européenne de la mobilité.

MAURIENNE TV

- ▶ Maintenir la qualité des programmes et l'audimat (+ de 2 millions de vues par an).
- ▶ Toucher un audimat « hors Maurienne ».
- ▶ Recherche et intégration de nouveaux programmes.

80 ans de la libération

Afin de fêter le **80^{ème} anniversaire de la libération de notre territoire**, la Communauté de Communes Coeur de Maurienne Arvan, en partenariat avec certaines des communes qui la composent, se sont rassemblées afin d'organiser **plusieurs commémorations**. Le service communication de la 3CMA était en charge de l'intégralité de la création des supports de communication ainsi que de leurs diffusions.



La place du Village, de retour sur les boxes

Vous souvenez-vous de cette émission phare des années 1990 ? Partageant les mêmes valeurs que notre chaîne de télévision locale, nous avons décidé de relancer ce programme culte sur les boxes internet et nos réseaux sociaux pour le plus grand plaisir des téléspectateurs.

Pour l'occasion, nous avons accueilli **2 stagiaires en animation/illustration** de l'ENAAI du Bourget-du-Lac pendant 6 semaines pour réaliser le **nouveau générique de La Place du Village**.

Ils ont ainsi pu travailler sur la création des visuels, réalisation des outils pour la **soirée Avant-Première du 6 septembre 2024** (nouveau logo, affiche, invitation, carte postale, bandeau réseaux sociaux...).

Cette soirée de lancement a rassemblé **une centaine de personnes** pour certaines, venues de très loin, en **présence de Jean-Noël et Philippe Déparis**, les intarissables jumeaux.

La **projection d'extraits d'archives**, pour certaines jamais diffusées à la télévision, ont ému les spectateurs. Certains protagonistes des nouvelles émissions, tournées cet été, étaient présents et nous ont fait part de leur histoire, la fierté de laisser une trace, leur émotion de se voir sur grand écran.



NOMBRE DE VUES

- ▶ Youtube : 421 600 vues
- ▶ Facebook : 1 251 500 vues
- ▶ Canal local : 20 000 vues

Total : 1 693 100 vues

INFORMATIQUE

TEMPS FORTS 2024

- ▶ Accueil d'un alternant spécialisé en cybersécurité.
- ▶ Externalisation des sauvegardes.
- ▶ Nouvel antispam.
- ▶ Sensibilisation des utilisateurs aux cyber risques.
- ▶ Sécurisation des réseaux WIFI interne wifi.
- ▶ Lien internet de secours.

A compter d'octobre 2024, un **alternant en Master a rejoint notre équipe**, Théo FRENE, spécialisé en cybersécurité, il épaulera notre responsable cybersécurité. L'équipe informatique compte désormais **6 techniciens**.

Depuis 2022, un gros effort a été apporté à la **sécurité des réseaux informatiques de la 3CMA**. Nous travaillons continuellement à **améliorer notre cyber-score** (2.6 étoiles sur 5 aujourd'hui), indice référent de l'ANSSI (Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Informations).

2024 a été consacrée à la **sécurisation des mails**, via un **nouvel antispam** et une **campagne de sensibilisation de nos utilisateurs** aux risques liés au phishing (hameçonnage).

Un jeu de sauvegarde est également désormais externalisé pour sécuriser nos données.

PROJETS 2025

- ▶ Passage en messagerie sécurisée et en ligne.
- ▶ Optimisation réseau fibre.
- ▶ Interconnexion des différents bâtiments.



**LA 3CMA,
UNE INTERCOMMUNALITÉ
SENSIBLE AU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

MOBILITÉ



TEMPS FORTS 2024

- ▶ Mise en place de consignes à vélos sécurisées à la gare et au Centre Nautique de Saint-Jean-de-Maurienne.
- ▶ Semaine Européenne de la Mobilité du 16 au 23 septembre 2024.
- ▶ Extension de la ligne urbaine SAINT JEAN DE MAURIENNE N°1 TRANSVERSALE avec un passage toutes les heures à l'arrêt avenue d'Italie (Hôtel Best Western Cœur de Maurienne).

Semaine Européenne de la Mobilité

Durant la semaine **du 16 au 23 septembre 2024** et **pour la première fois**, la 3CMA a participé à cet événement dont le but est de **promouvoir une mobilité plus durable**. A cette occasion le 3CMA Bus et le Transport À la Demande Plus (TAD +) étaient **accessibles gratuitement** pour tous les usagers.

2 961 trajets ont été effectués pendant la semaine soit en moyenne **494 montées par jour**. Lors des précédentes éditions, la hausse de fréquentation était d'environ de **+ 50%**. L'édition de 2024 est un **franc succès** puisque le nombre de montées **augmente de + 80%**.

Mise en place de consignes sécurisées vélos

Depuis mars dernier, **deux consignes sécurisées vélos** ont été installées à Saint-Jean-de-Maurienne, une sur le **parking en face de la nouvelle gare SNCF** et l'autre à proximité de **l'entrée du centre nautique**. Chaque consigne est équipée de **dix emplacements individuels**. Ces consignes sont **gratuites, sécurisées et libres en accès**. Il suffit d'être muni d'un antivol pour attacher son vélo et d'un cadenas pour verrouiller la porte du casier.

Cet investissement a été subventionné à hauteur de **30% par la Région Auvergne Rhône Alpes** et de **30% par le programme Alvéole Plus** qui vise à déployer des stationnements sécurisés et abrités pour les vélos grâce aux Certificats d'Economie d'Énergie.

Retrouvez le reportage Maurienne TV sur : <https://www.youtube.com/watch?v=xaCUC9gYurY>



PROJETS 2025

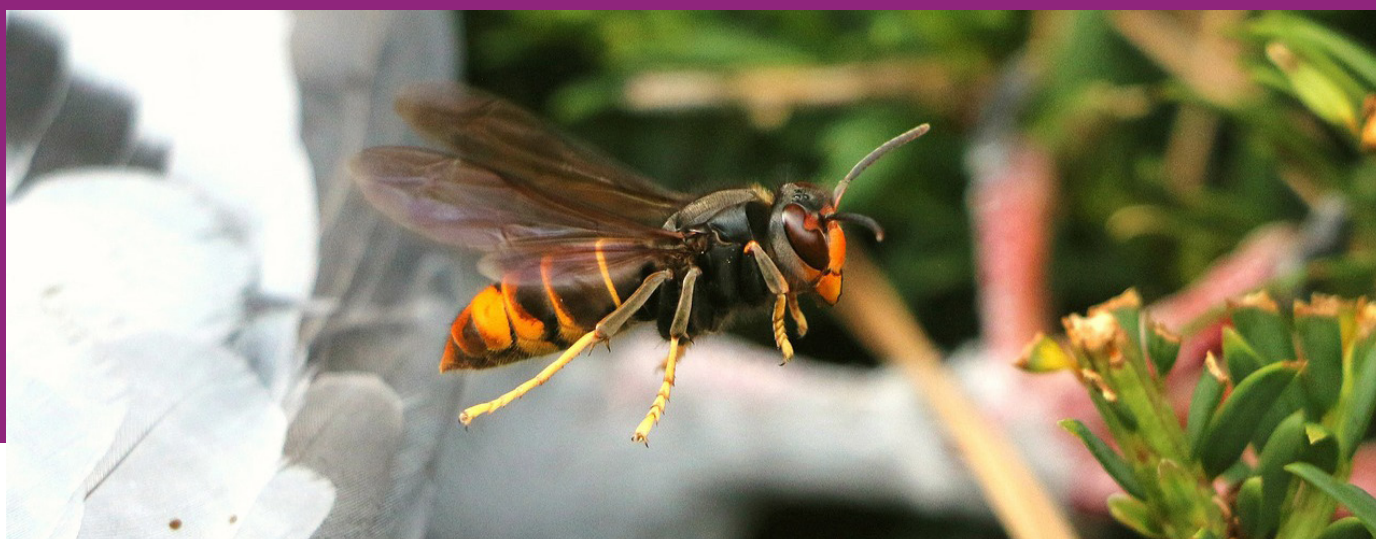
- ▶ Prolongation de l'incitation financière pour développer le covoiturage.
- ▶ Finalisation du schéma cyclable Maurienne.
- ▶ Livraison du bus aménagé France Services.

LE MOT DE FLORIAN PERNET

Vice-président chargé de l'environnement et de la mobilité

En 2024, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan a poursuivi ses efforts pour améliorer la qualité de vie des habitants de son territoire. Concernant la mobilité, nous avons souhaité placer les déplacements doux et les transports en commun au centre des réflexions, avec notamment l'installation de deux consignes à vélos gratuites et sécurisées et le déploiement d'un dispositif de soutien au développement du covoiturage. Nous restons convaincus que le fait de se déplacer autrement sur un territoire de montagne est un enjeu d'avenir pour notre collectivité.

ENVIRONNEMENT



TEMPS FORTS 2024

- ▶ Premiers dépôts et ventes à la ressourcerie.
- ▶ Réalisation des travaux à la ressourcerie.
- ▶ Déploiement du système des micro-plateformes de stockage et broyage des déchets verts sur deux nouvelles communes.
- ▶ Participation à la lutte contre le Frelon Asiatique.

Du nouveau à la ressourcerie

Depuis le début, la 3CMA soutient activement le projet de création d'une ressourcerie. De grandes étapes ont été réalisées ces derniers mois, avec par exemple fin 2023 la **création d'une association «La MAURIENNERIE»**. L'année 2024, les demandes de subventions auprès de la Région et de l'État ont été réalisées. L'implication des **bénévoles** a permis de faire un **certain nombre de travaux**, même si certains plus spécifiques, comme l'électricité ont été confiés à des **entreprises locales**.

Les premières ventes se sont déroulées avec succès. Pour l'année 2025, l'association espère trouver son rythme de croisière et **envisage même de créer un ou deux emplois**. Pour que ce projet continue sur la voie de la réussite, le cocktail suivant est nécessaire : **des bénévoles, des donateurs, des acheteurs...**, sachant que chacun peut jouer les trois rôles.

Pour devenir bénévole ou toute autre information contactez la 3CMA ou directement : mauriennerie@gmail.com

PROJETS 2025

- ▶ Ressourcerie : fonctionnement normal et création d'un emploi.
- ▶ Mise en place d'un groupe de travail sur les espèces invasives.

Lutte contre le Frelon Asiatique et autres espèces invasives

Les populations de **Frelons Asiatiques progressent en nombre** et s'étendent de plus en plus sur le territoire Savoyard. La présence de cette espèce invasive **impacte considérablement le secteur de l'apiculture** (environ 30 % du régime alimentaire du Frelon Asiatique est basé sur les abeilles), la **biodiversité**, mais **aussi la viticulture et l'arboriculture**. Les premiers Frelons Asiatiques ont été aperçus en 2023 sur le territoire de la 3CMA. Un **dispositif de surveillance et de lutte** contre cette espèce est mis en place par le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) des Savoies sur les deux départements. La 3CMA s'est ainsi engagée dans ce dispositif afin d'éviter une progression trop importante de l'espèce. Elle souhaite également pour la suite **s'engager plus largement** et dès à présent dans la **lutte contre les espèces invasives** à risque pour l'environnement et la santé, à l'origine encore peu présentes sur le territoire, mais de plus en plus remarquées notamment avec le changement climatique (**Ambroisie, Moustique Tigre, etc...**).

VOUS SUSPECTEZ LA PRÉSENCE D'INDIVIDUS OU NID DE FRELONS ASIATIQUES ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonasiatiques.fr



TEMPS FORTS 2024

- ▶ Lancement de l'actualisation du Schéma Directeur sur l'ensemble des communes de la 3CMA (eau potable et assainissement) et élaboration du plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE).
- ▶ Démarrage du chantier de remplacement de trois vannes sur les lacs Blanc et Bramant.
- ▶ Rénovation des trois captages de la commune d'Albiez le Jeune.
- ▶ Campagne de renouvellement de branchements d'eau potable sur le territoire.
- ▶ Installation d'un système de traitement de l'eau au dioxyde de chlore sur le réseau de Champ Battoir à Saint-Julien-Montdenis.
- ▶ Étude de faisabilité pour le raccordement d'Albiez-Montrond à la conduite d'alimentation des lacs.
- ▶ Modélisation hydraulique du réseau d'eau potable de la 3CMA.
- ▶ Remodelage et reprise de l'aire de captage des Balmettes à Jarrier suite à un glissement de terrain.
- ▶ Remise en service d'un pompage de secours à partir de l'adduction de Saint-Jean-de-Maurienne provenant d'Albanne.
- ▶ Reprise du réseau d'adduction en eau potable dans la combe du Mollard à Saint-Jean-d'Arves.
- ▶ Campagne de changements de compteurs sur la commune de Saint-Julien-Montdenis.

PROJETS 2025

- ▶ Dévoiement du réseau d'eau potable à Saint-Jean d'Arves.
- ▶ Dévoiement du réseau d'eau potable à Comborcière à la Toussuire.
- ▶ Poursuite des travaux de remplacement des vannes du lac Bramant.
- ▶ Poursuite de l'actualisation du Schéma Directeur et de l'élaboration du plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux.

Installation d'un système de traitement de l'eau au dioxyde de chlore

Le réseau de **Champ Battoir** à Saint-Julien-Montdenis **alimente l'essentiel de la commune** à l'exception de Serpolière et tout le secteur situé au-dessus du stade et du canal à Saint-Julien-Montdenis. L'eau était jusqu'à présent traitée par **lampes à ultraviolet** mais le système **devenu vétuste** était couteux en énergie, ses pannes étaient fréquentes et il devenait difficile de trouver des pièces de rechange pour les entretenir.

La 3CMA a ainsi pris contact avec l'entreprise Minerve Technology spécialisée dans le traitement de l'eau. Après avoir visité une installation de **traitement de l'eau au dioxyde de chlore** au syndicat des Abrets, la 3CMA a décidé de mettre en place le même système sur le site de Champ Battoir. Ce générateur de dioxyde de chlore d'un coût d'environ **20 000 € HT** à l'achat se veut plus économique et plus efficace que d'autres traitements, optimisant la **désinfection bactériologique de l'eau, sans goût ni odeur.**

Travaux de remplacement de vannes des barrages du lac Blanc et du lac Bramant



Le site des lacs Blanc et Bramant est situé à **2450 mètres d'altitude**, au-dessus du **col de la Croix de Fer** et à proximité immédiate du **refuge de l'Etendard**.

Les deux lacs sont la **propriété de la 3CMA**, les barrages ayant été **vendus par EDF en 2005**. Ils ne servent désormais qu'à la **production d'eau potable et de neige de culture**, et permettent **d'alimenter les communes de Saint-Sorlin-d'Arves, Saint-Jean-d'Arves, Villarembert, Fontcouverte-La Toussuire, Saint-Pancrace et Saint-Jean-de-Maurienne**. Presque **un million de mètres cube** sont prélevés chaque année, respectant l'arrêté préfectoral portant autorisation de dériver les eaux à hauteur de 1 820 000 mètres cube annuels.

Des **travaux d'entretien** sont réalisés sur ces ouvrages depuis 2019. Un très gros chantier a été prévu sur deux ans, 2024 et 2025. Il consiste à **remplacer la vanne de vidange** du lac Blanc, ainsi que les **vannes de vidange et de prise** d'eau du lac Bramant.

Les études ont été menées par des bureaux d'étude spécialisés : la Société du Canal de Provence et Hydrostadium. Le marché de travaux pour l'ensemble du chantier a été attribué au groupement d'entreprises Aevia – John Cockerill – Xylem pour un montant de **1 680 000 € HT**.

Les travaux se sont portés en 2024 sur la vanne de vidange du lac Blanc. Pour cela, il a été nécessaire **d'abaisser le niveau du lac d'environ 8 mètres** pour permettre de mettre la vanne et la galerie de vidange hors d'eau. La vanne étant devenue trop fragile, il était trop dangereux de la manœuvrer et un **système de quatre lignes de siphonnage** complétées au besoin par **deux pompages** ont été mis en place pour réaliser la vidange du lac, entamée à la mi-juillet dès la fin de la fonte des neiges, et pour une durée d'un mois.



Ouvrage dans lequel se situe la vanne de vidange du lac Blanc.



Lignes de siphonnage dans le lac Blanc.



Rejet aval des lignes de siphonnage.

DÉCOUVERTE DE FONTIS AU FOND DU LAC BLANC

Le fond du lac mis hors d'eau a laissé apparaître au cours du mois d'août la **présence de fontis**. Ce sont des trous formés avec le temps facilitant **l'infiltration de l'eau du lac** et créant un cheminement souterrain qui **passé sous le barrage digue** du lac Blanc avant de ressortir à l'aval.

La stabilité de ce barrage peut être compromise en fonction de l'ampleur de ces galeries souterraines.

Après avoir été alertés par le maître d'œuvre, la 3CMA a pris contact avec le Pôle Ouvrages Hydrauliques de la **DREAL** (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) qui, pour assurer la sécurité des biens et personnes, et notamment le refuge, a demandé de **garantir le maintien d'un niveau bas du lac** en toutes circonstances tant que des études et sondages plus poussés n'auront pas été réalisés.



Fontis au fond du lac Blanc.



Lac Blanc abaissé.

LE CHANTIER DE LA BRÈCHE

La société du Canal de Provence a été missionnée en urgence pour **étudier les différentes solutions envisageables** dans un contexte lié à l'arrivée des conditions hivernales le mois suivant empêchant ensuite toute opération de travaux jusqu'à l'été 2025.

Ne pouvant garantir l'état opérationnel de la galerie de vidange existante et un dimensionnement suffisant pour une crue centennale, **une seule solution répondant aux directives de la DREAL** a été proposée : la **création d'une entaille dans le barrage du lac Blanc**.

Le chantier de remplacement de vanne a donc été stoppé, l'ancienne vanne ayant été retirée et la nouvelle n'ayant pas été installée. L'entreprise Martoia, sous-traitant du marché initial et présent déjà sur site a été retenu pour réaliser cette brèche.

Le chantier a démarré à la mi-octobre et s'est terminé vingt jours plus tard à l'arrivée de la neige sur le site. **3000 m³ de matériaux ont été extraits** et ont pu être repositionnés dans la carrière ou ces derniers avaient été prélevés il y a un siècle à proximité même de l'ouvrage. Le chenal a été **empierré** pour le protéger de l'érosion.



Enrochement du chenal.



Travaux de la brèche et du chenal terminés.

ET APRÈS ?

A ce jour, il n'est **pas encore décidé de l'avenir du lac Blanc**. Une réflexion poussée sur la suite à donner est nécessaire et les **facteurs à considérer sont multiples** : coût financier des travaux à entreprendre, financeurs, directives et autorisations des services de l'état, aspects environnementaux, paysagers, touristiques, conséquences sur la ressource en eau disponible...

En accord avec la DREAL, **la priorité est donnée en 2025 sur les travaux de remplacement de vannes du lac Bramant** initialement prévus, laissant le temps à la collectivité de réfléchir sur le futur du lac Blanc et permettant de mener au besoin des investigations plus poussées sur les conséquences de ces fontis.

LA 3CMA ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Deux évènements organisés sur le territoire de la 3cma, en faveur de la lutte contre le cancer du sein

Chaque année, au mois d'octobre le rose s'invite et colore nos journées pour sensibiliser le grand public à la **lutte contre le cancer du sein**. Puisque nous sommes tous touchés, de près ou de loin par cette maladie, ce mois est maintenant un incontournable dans l'esprit collectif.

C'est pourquoi, nous nous devons d'être présents pour **sensibiliser un large public à l'importance du dépistage précoce**. Deux évènements festifs et conviviaux ont donc été proposés sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan.

Ces **deux moments de partages** ont remporté un **franc succès** auprès de la population locale. C'est donc avec une immense joie que nous vous remercions, vous, bénévoles, organisateurs, agents, élus, et musiciens, qui avez oeuvré pour que ces deux soirées soient une réussite.

La deuxième édition « d'Aquarose » au Centre Nautique



Au vu de son grand succès en 2023, le 18 octobre s'est déroulée la deuxième édition de la soirée « **Aquarose** » au Centre Nautique.

Pour cette nouvelle édition et comme l'année précédente, **3 cours d'aquagym de 20 minutes** sur des thématiques différentes ont été proposés. Afin de reprendre des forces, ces cours étaient entrecoupés de moments de pause avec des **petites collations** spéciales « Octobre Rose ». Le tout dans une ambiance rose et une eau à 30 degrés.

Soirée musicale « Les Harmonies en rose »

Afin que chacun puisse trouver son bonheur, une deuxième soirée s'est déroulée le samedi 19 octobre 2024 à la salle Croix des Têtes de Saint-Julien-Montdenis. Les **trois Harmonies locales et un DJ** ont animé la soirée dans une ambiance chaleureuse et festive pour le plus grand plaisir du public venu très nombreux. Cette soirée a remporté un succès bien au delà de nos attentes !



Grâce à vous tous, ce ne sont pas moins de **6 810 euros** qui ont été remis au **Service d'Oncologie du Centre Hospitalier Vallée de Maurienne**. Cette somme servira à redonner le sourire aux patients du service oncologie en leur permettant de profiter de nombreuses animations durant leur séjour mais également pour refaire la décoration du service et pouvoir les accueillir dans une ambiance chaleureuse.

Nous souhaitons remercier de plus près, tous les bénévoles qui ont œuvré et permis le succès de cette édition 2024 :

Les 3 Harmonies : la Lyre Grégorienne, l'Echo Ardoisier et la Lyre Mauriennaise, Anim&Co notre DJ de la soirée, l'association ESPACE (Association d'Entretien et de la Sauvegarde du Patrimoine du Claret et Serpolière), le Café Associatif «Les Amis du bar du Kiosque» de Saint-Julien-Montdenis, le Centre social «La Fourmière», la Mairie de Saint-Julien-Montdenis, les Comités des Fêtes de Pontamafrey et d'Hermillon, le Centre Nautique de la 3CMA.

Mais également : les Mairies de Montricher-Albanne et de La Tour-en-Maurienne, le service DESCA de la Mairie de Saint-Jean-de-Maurienne, l'association du Salon du Livre d'Hermillon «Le Colporteur», l'association «Le Charoc» pour le prêt de matériels, SICOLI COPY et la Pharmacie «Les Soldanelles» de Saint-Julien-Montdenis pour leur dons.

Merci également à vous public, d'avoir répondu présent à notre invitation !

COORDONNÉES DES SERVICES DE LA 3CMA

ACCUEIL DE LA 3CMA

Maison de l'intercommunalité
125 avenue d'Italie
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 83 07 20
contact@3cma73.com

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

38 Rue Pierre Balmain
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 64 00 54
cias@cias-3cma73.com

CENTRE NAUTIQUE

Complexe sportif Pierre Rey
Rue de la Libération
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 64 12 50
info-centrenautique@3cma73.com

ESPACE JEUNES

STRUCTURE LOCALE INFORMATION JEUNESSE

383 Avenue du Mont Cenis
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 59 94 95
espacejeunes@cias-3cma73.com

FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

Résidence Jean Baghe et restaurant
38 Rue Pierre Balmain
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 64 18 66
cias@cias-3cma73.com

FOURRIÈRE ET REFUGE POUR ANIMAUX

361 rue de la Goratière
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 83 24 39

MAISON DE L'HABITAT

Place Fodéré
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 83 55 30
maisonhabitat@3cma73.com

MAURIENNE TV

Cré@pôle, 88 rue Antoine de Saint-Exupéry
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 58 25 00 08
contact@maurienne.tv
www.maurienne.tv

OFFICE DE TOURISME MONTAGNICIMES

Place de la Cathédrale
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 83 51 51
info@montagnicimes.com
www.montagnicimes.com

PÔLE ENFANCE

Place du Champ de foire
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 83 50 08
enfance@cias-3cma73.com

► Structure multi-accueil « la Ribambelle »

Accès par la rue Louis Sibué
Tél : 04 79 64 20 43
ribambelle@cias-3cma73.com

► Relais Petite Enfance (ex Relais Assistantes Maternelles)

Tél : 04 79 83 21 60
rpe@cias-3cma73.com

► Lieu d'accueil enfants parents « Trampoline »

Tél : 04 79 83 50 08
enfance@cias-3cma73.com

► Accueils de loisirs du Carrousel et des Chaudannes

Tél : 04 79 83 50 08
enfance@cias-3cma73.com

► Passeport du mercredi

Tél : 04 79 83 50 08
pdm@cias-3cma73.com

► Micro crèche « L'Éclapeau »

2 rue de la Maladière
73870 Saint-Julien-Montdenis
Tél : 09 72 46 37 63
ribambelle@cias-3cma73.com

RÉSIDENCE BONNE NOUVELLE

88 Rue du Docteur Grange
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 64 19 88
cias@cias-3cma73.com

SERVICE DE L'EAU & SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

321 rue Henri Sainte-Claire Deville
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Eau : service.eau@3cma73.com
Assainissement non collectif : spanc@3cma73.com

.....
Directeur de la publication : Jean-Paul MARGUERON, Président
Directeur de la rédaction : Dominique ASSIER, Directeur Général des Services

Conception-réalisation : Service Communication 3CMA

Crédits photos / illustrations : 3CMA, CIAS 3CMA, Montagnicimes, freepik.com, flaticon.com, Maurienne Tv, Tilby Vattard

Dépôt légal : à parution.

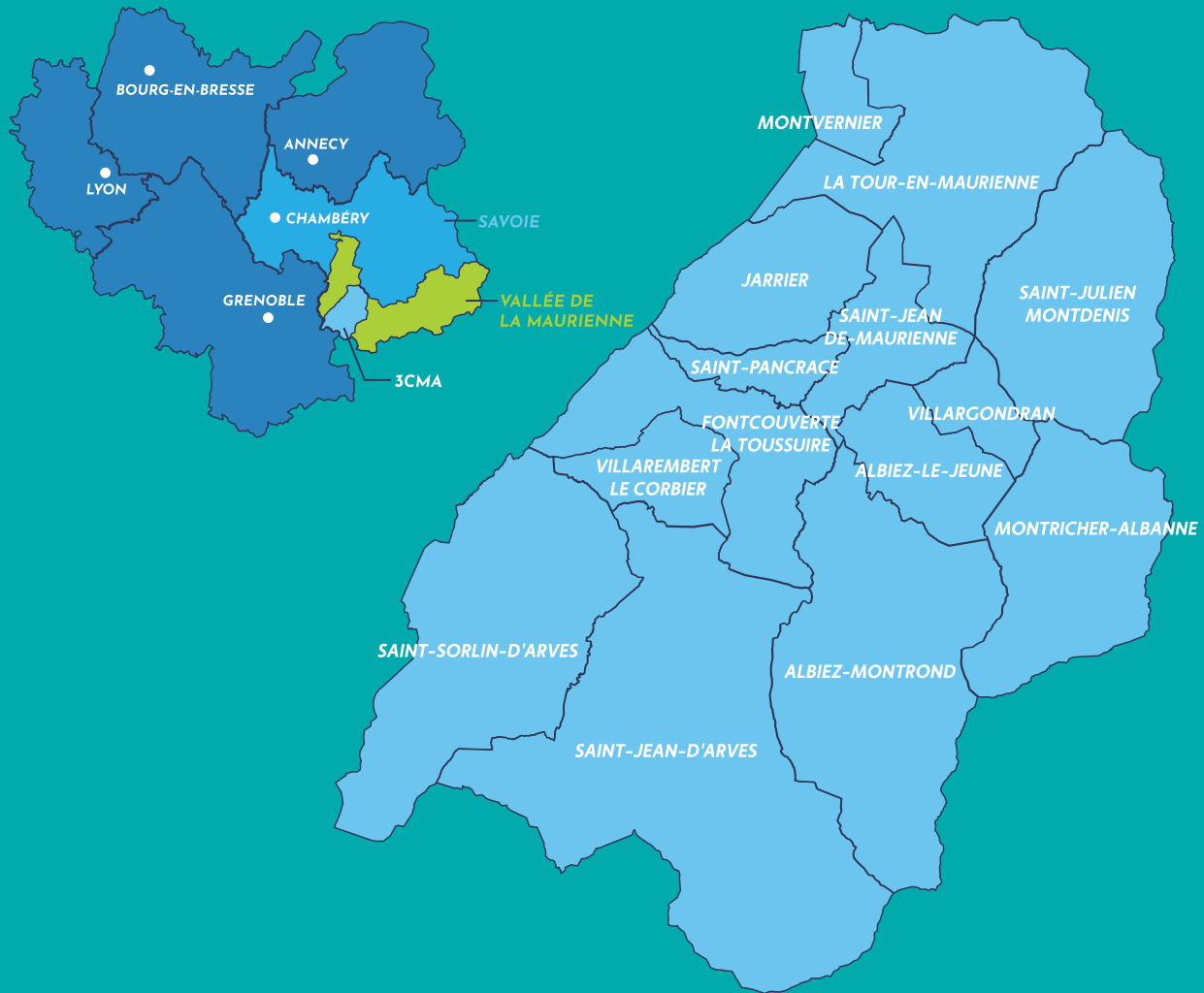
Tous nos remerciements aux élus et aux services de la 3CMA qui ont contribué à la réalisation de ce document.



Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan



Centre Intercommunal
d'Action Sociale



Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan

Maison de l'intercommunalité, 125 avenue d'Italie

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 83 07 20

contact@3cma73.com

www.coeurdemaurienne-arvan.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

 [instagram.com/coeurdemauriennearvan](https://www.instagram.com/coeurdemauriennearvan)

 [facebook.com/CoeurdeMaurienneArvan](https://www.facebook.com/CoeurdeMaurienneArvan)

 twitter.com/MaurienneArvan